

● ● ● Les cahiers des réseaux

sont :_

- 1) - des dossiers ressources, élaborés en relation aux acteurs locaux agissant dans les réseaux
- 2) - des documents faisant le point en termes de réflexion théorique et de développement de pratiques éducatives
- 3) - évolutifs dans leurs contenus
- 4) - destinés à être diffusés très largement en ligne

ne sont pas :

- 1) des documents références !
- 2) une prise de parole des Francas !
- 3) des documents figés, écrits une fois pour toutes !
- 4) des dossiers confidentiels !

Alors.... après avoir lu ceci..... envoyez vos contributions à :

webmaster@francas.asso.fr

S O M M A I R E

L'ANIMATEUR/RICE EST UN(E) MÉDIATEUR(RICE) CULTUREL(LE) !!!	page 2
(Vincent Cramailère-Rouchi, Francas de Haute-Garonne)	
PRATIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES ?	
DE QUOI PARLONS-NOUS (Pierre Campmas).....	page 3
LA DIMENSION CULTURELLE DANS LE CONTRAT ÉDUCATIF	
LOCAL OU LA COHÉRENCE DE LA CITÉ (Zarina Khan, philosophe).....	page 6
LES ARTS PLASTIQUES : QUELLES PRATIQUES POUR	
QUELS ENJEUX ? (Nicole Bizieau, Institut Coopératif de l'Ecole Moderne)	page 8
NOTE DE RECHERCHE « Problématisation du développement des	
cultures urbaines dans l'espace rural » (Alexandra Audoin).....	page 14
COMPTE RENDU DU SÉMINAIRE FONDATEUR DU 6 JUIN 2001	
(Sandrine Blin).....	page 19
REPÈRES BIBLIOGRAPHIQUES ? PRESSE ET SITE INTERNET	page 21
DU TÉMOIGNAGE À LA RESSOURCE	
Quelques fiches des acteurs du réseau.....	page 24
<u>ANNEXES</u>	page 45
La charte d'objectifs Culture-Éducation Populaire	page 46
Le texte du Congrès des Francas adopté à Lille (1969)	page 50
Le texte du Congrès des Francas adopté à Toulouse (1995)	page 51
Protocole du ministère de la Jeunesse et des Sports et du ministère	page 52
de la Culture et de la Communication	
Fenêtre ouvertes sur l'Art et la Culture	
Dossier de Camaraderie, n° 251 - octobre, novembre 2000.....	page 82

L'animateur/trice est un(e) médiateur/trice culturel(le) !!!

Vincent CRAMAILÈRE-ROUCHI

Cette affirmation, loin d'être polémique est le reflet d'une réalité qui devient chaque jour plus évidente au sein des structures d'accueil éducatif.

Qui dit médiateur dit présence d'un élément tiers entre deux autres éléments dont il permet la mise en relation.

Cet « élément tiers » est, dans ce cas, l'animateur/trice. Les deux éléments dont il permet la mise en relation sont l'enfant ou le groupe d'enfants d'une part et « l'objet artistique et/ou culturel » d'autre part.

La notion de médiation prend une apparence beaucoup plus importante dans le sens où l'animateur/trice agit sur la mise en relation de manière continue avant, pendant ou après que la rencontre ait eu lieu.

Si l'on veut que la rencontre d'un enfant ou d'un groupe d'enfants avec un objet artistique ou culturel ait lieu de la manière la plus riche possible, il est indispensable de préparer l'enfant à cette rencontre en amont, de manière à lui permettre de l'appréhender dans les meilleures conditions possibles. Cette fonction d'accompagnement, de « mise en condition » est du ressort de l'animateur/trice.

La rencontre en tant que telle, loin de transférer la responsabilité du groupe, de l'animateur à l'intervenant quel qu'il soit (artiste, guide, etc...), renforce son importance. Il s'agit de :

- permettre à l'enfant de vivre l'instant à fond dans un cadre sécurisant lui permettant de se consacrer et de s'y concentrer sur l'essentiel,
- de connaître chaque enfant et de repérer ceux qui décrochent pour telle ou telle raison.

L'animateur/trice connaît bien les enfants et peut aider l'intervenant à adapter son intervention, ou l'enfant à mieux comprendre ce qu'il vit.

À quoi servirait d'aller visiter un musée, si aucun espace n'est ouvert au sein de la structure d'accueil éducatif pour échanger sur ce qu'on a vu et pour répondre à l'envie de créer « à la manière de » ?

Où est l'intérêt d'aller voir une pièce de théâtre si on ne peut en discuter ensemble après ?

Tous ces moments resteraient des flashes éphémères si l'animateur/trice ne mettait en vie des espaces de valorisation, d'échange ou de réinvestissement.

La mise en forme de toute cette matière en aval tient en la capacité de l'animateur à aider les enfants à mobiliser cette énergie pour qu'ils puissent développer leur expression personnelle, qu'elle soit artistique ou culturelle.

C'est cette position stratégique au carrefour entre l'enfant, l'art et la culture qui fait de l'animateur, un médiateur culturel.

Pratiques artistiques et culturelles

De quoi parlons-nous ?

Pierre CAMPMAS

CULTURE

Ensemble
hérité et permanent,
acquis et évolutif,
de connaissances, de mythes, de
représentations, de valeurs, d'idées,
de traditions et de modes de vie
qui, devenus références et repères
permettent à chacun de se situer
dans le temps et l'espace,
afin de mieux comprendre le monde dans
lequel il vit, de se forger une opinion,
d'assumer ses responsabilités,
d'être plus autonome et plus solidaire
dans son environnement.

Ainsi, à l'opposé de la boutade d'Édouard
Herriot, la culture ne serait pas *ce qui reste
quand on a tout oublié*, mais bien mieux, *ce
qui demeure avant même que l'on ait appris*.
À la fois objet de conquête, terrain et
contexte de cette conquête, la culture est
ce qui humanise l'homme en lui donnant, au
milieu de ses pairs, les autres humains, les
moyens de penser sa vie. Culture et
éducation sont donc, de ce point de vue,
indissociables.

CULTURE ET ÉDUCATION

Inculcation primitive de valeurs, de codes et
de connaissances aptes à générer des
comportements individuels culturels et
sociaux, l'éducation, dans son rapport à la
culture, est avant tout un processus
d'identification et d'intégration à une
société.

De nos jours, le rapport de l'éducation à la
culture s'est complexifié : partir à la
découverte (à la recherche !) de LA culture,
l'enfant rencontre DES cultures.

Mais, si dans les deux cas la culture est
considérée comme processus unique de
développement, dans le premier ce processus
s'applique à un individu, alors que dans le
deuxième, il s'agit de sociétés ; on parle
alors de civilisations.

Le développement de la personne n'est
jamais coupé du développement de la société
dans laquelle il vit.

ART

L'art est sans aucun doute l'une des plus
anciennes expressions de la culture humaine
- pensons aux gravures rupestres ! - et les
œuvres d'art sont, comme l'a noté Malraux,
*le témoignage le plus accessible, au travers
de leur diversité, de l'unité profonde de
toutes les civilisations humaines*.

Longtemps, l'art a renvoyé indifféremment
aux activités de l'artisan (technicien), du
savant ou de l'artiste. Aujourd'hui, il s'est
largement éloigné de ce côté utilitaire.

En restituant SA réalité d'un monde,
l'artiste poursuit une visée synthétique.
Ainsi, par *le libre jeu* (qu'il crée) *entre
l'imagination et l'entendement, l'art
renseigne l'homme sur l'humain* (KANT).

Car, l'intention de l'artiste est bien d'ordre
spirituel. En donnant une forme sensible à la
spiritualité, l'art a ainsi la faculté d'amorcer
l'activité de la pensée. Et dans son

apparence même, *l'art nous fait entrevoir quelque chose qui dépasse l'apparence : la pensée* (Hegel).

C'est pour cette raison qu'il est ambigu de parler « d'art enfantin ». Il vaut sans doute mieux parler de création enfantine.

CRÉATION ENFANTINE

Créer est un terme polysémique : *donner naissance, tirer du néant, élaborer, concevoir, réaliser, inventer, établir pour la première fois, interpréter et même être la cause de...*

Si l'on peut raisonnablement douter d'une visée synthétique de l'enfant, on peut tout aussi raisonnablement penser qu'un enfant, entre intention, imitation et hasard, soit capable d'interprétation de création, d'expression. C'est en tout cas un *a priori* que nous posons en nous réclamant de *l'Éducation Nouvelle*. Ne serait-ce que parce que nous sommes tout à fait convaincus que le statut reconnu à l'enfant est la condition minimale qui lui permettra de conquérir la place que nous voulons pour lui dans la société.

L'enfant sera créateur et capable d'une expression artistique dans la mesure où nous favoriserons l'exercice de cette expression, de cette invention, de cette interprétation.

On renvoie ici à l'éducation, qui inclut, évidemment, l'éducation du goût.

MÉDIATION

Le médium, c'est celui qui entre l'idée de médiation suggère celle d'interface, de traduction, de facilitation, mais écarte celle de substitution. Et la bonne vieille question est celle de savoir si, dans ce domaine, il y a besoin d'intermédiaire(s). MALRAUX prétendait que non ; et que la relation à la culture et à l'art se jouait dans le choc, voire dans l'immédiat ; et que la démarche première était la contemplation (cf. *La tête d'obsidienne*).

Cependant, depuis près de cinquante ans, la lente évolution de l'Éducation Populaire vers l'action culturelle, largement parasitée par le (faux ?) débat culturel et socioculturel (le sociocu, ricanait les nantis de la culture !) semble bien démontrer les limites de la spontanéité dans ce domaine.

BOURDIEU a bien décrit le phénomène : *c'est bien la possession d'un capital culturel qui est le critère exclusif de la distinction sociale.*

La médiation culturelle est avant tout médiation sociale. Toute mise en présence, tout savoir communiqué *retentit* sur l'enfant. Pour peu que celui-ci le mémorise pour une éventuelle réutilisation, ce contact, ce savoir, contribueront à *sculpter de l'intérieur certains modes de compréhension et de représentation du monde* (A. DE PERETTI).

C'est la médiation de la signification sociale, de l'interaction sociale qui permet la mobilisation par l'enfant d'outils extérieurs tels le langage, les représentations, les techniques... L'éducateur est un passeur, un compagnon de route qui ouvre des perspectives, qui jalonne l'itinéraire sans en fixer la destination, bref, un médiateur.

Et l'on mesure toute l'importance d'une philosophie laïque !

PRATIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES

Une enquête du Ministère de la Culture (Olivier DONNAT - La Documentation française - 1997) fait apparaître les grandes lignes de l'évolution des pratiques culturelles des Français :

- Intégration de l'audiovisuel dans l'univers domestique (43 heures par semaine !).

Forte poussée de l'usage du micro-ordinateur *via* les CD-Rom.

- Développement d'un usage culturel des médias.
- Augmentation sensible de l'écoute des musiques actuelles.
- Déclin continu (depuis 1970) de la proportion de forts lecteurs de livres comme de la presse quotidienne.
- Succès de la fréquentation des bibliothèques-médiathèques (+ 21 % d'inscrits).
- Légère, mais constante augmentation de la fréquentation d'établissements culturels.

-

- Progression des pratiques artistiques amateurs (4 Français sur 10 déclarent avoir pratiqué l'une d'elles et la moitié des 15/19 ans ferait de la musique).

Toutefois cette diversification des formes d'accès à la culture s'exprime surtout au sein de l'espace privé, ou de la sociabilité amicale, notamment à travers le développement des usages culturels des médias audiovisuels.

Autant d'éléments pour appuyer la réflexion sur les stratégies que nous pouvons développer vers les enfants et les jeunes.

La dimension culturelle dans le CEL ou La cohérence de la Cité

Zarina KHAN

Cohérence, cohésion, complémentarité, harmonisation, ce sont les mots-clefs du CEL*, clefs qui ont à réouvrir les portes des territoires qui se sont refermés sur eux-mêmes dans l'espace « local » d'une même Cité.

Le CEL, par son existence même, interroge ces cloisonnements qui ont séparé les acteurs des différents secteurs et lance un formidable appel à refaire le lien entre tous avec, pour objectif, la réussite de chacun. En cela, le CEL revisite le sens et les fondements de la Cité.

Au centre, la réussite de l'enfant, celui qui vient au monde pour le comprendre, le « prendre en lui », à travers ce que les adultes des différents champs d'intervention de la Cité, ses parents, sa famille, ont à lui apprendre, lui transmettre, pour qu'il entre en cohérence avec le monde qui l'entoure et qu'il y trouve sa place.

Mais qu'est-ce qui permet « d'être avec » sans se fondre dans la masse indistincte de la foule ? La parole. Non pas celle qui bruisse et se perd, mais la parole qui se pose dans un espace pour y prendre sa place, résonner, être écoutée.

Des espaces existent déjà pour dire, pour se dire, des ateliers de pratiques artistiques, d'expression où fleurissent des groupes de musique et de danse, on visite les musées, les théâtres, on apprend à « lire l'image », on a accès aux nouvelles technologies... Mais alors, qu'est-ce qui manque ? Les passeurs, les tisserands qui relient tous les fils entre eux. Où sont-ils ?

Est-ce un « nouvel emploi » à créer ? Le CEL répond clairement : non. Il s'agit au contraire de faire émerger en chacun de nous, dans chaque secteur, dans chaque fonction, les passeurs que nous sommes et de baisser la garde de nos territoires respectifs. Démultiplier les espaces de création où tous les « je » prendront forme, où tous les savoirs appris à l'école serviront un sujet conscient du rôle qu'il a à jouer dans la construction sociale.

Qu'est-ce qui fait lien entre un cours de mathématiques, un match de football, l'anniversaire de son frère, une tragédie antique, la préparation du repas de famille ? L'être. L'être qui vit, passe d'un monde à l'autre, prend, apprend, comprend, traverse, dans la transversalité même qui est celle de sa condition d'humain. Dans l'approfondissement de leurs spécificités, dans leurs spécialisations, les différents secteurs se sont cloisonnés pour mieux faire « seuls ». Et entre les secteurs sont apparus des couloirs d'errance, des sas où le JE s'égaré, où la parole s'enferme, où la violence se nourrit du silence, du murmure indistinct qui fait bruit et non pas sens.

Pour que le jour se fasse à travers cet amoncellement de données, d'informations, de savoirs, d'expériences, de mondes qui se côtoient où chacun s'adapte et devient autre par les nombreux tours du passe-passe social, il y a absolument à faire des haltes pour prendre de la distance ensemble, regarder, écouter, relier. Il y a à CRÉER POUR ÊTRE DEVANT TOUS et pas seulement pour le mieux-être que l'expression procure.

Il n'y a pour ces haltes-crétations qu'un espace où la parole de chacun peut être prise en compte, et donnée à entendre, où la conscience d'être peut prendre une forme et être donnée à voir. C'est la Culture.

Le CEL est au service du sujet et de son développement. En cela la dimension culturelle est bien le fil qui lui permettra de « réussir », « re-uscire », émerger de sa famille, son territoire, sa communauté, non pour les nier mais pour les mettre en lien, en perspective, sortir du labyrinthe de sa condition complexe pour être citoyen dans sa cité. Le CEL pose les fondations d'une Culture commune à tous :

Le porte-clefs qui relie toutes les clefs de la Cité, l'anneau, le cercle qui rallie l'école, le « péri » et l' « extra ».

L'espace qui permet de regarder en arrière pour savoir d'où l'on vient, d'avancer sans se sentir seul à marcher, d'être capable de se projeter dans le mystère du lendemain.

Le fil qui traverse les temps et nous relie par-delà la mort des êtres et des civilisations à l'histoire d'un monde où tout est en perpétuel mouvement.

L'écrin qui amplifie la parole de l'être, le miroir qui nous ouvre à reconnaître nos angoisses et nos rêves, qui nous offre le sentiment d'être compris, « pris avec » notre histoire dans l'Histoire de la Cité.

C'est la Culture que nous avons ensemble à construire.

* CEL : Contrat Éducatif Local

Les arts plastiques : quelles pratiques pour quels enjeux ?

*Nicole BIZIEAU (nov 2001) Conseillère Pédagogique Arts Plastiques.
Membre du secteur Arts et Création ICEM-Pédagogie Freinet,
et du comité de rédaction de la revue "CREATIONS"(PEMF)*

"Rien n'est plus sérieux, plus nécessaire, plus indispensable que l'éveil artistique et la pratique culturelle... Le temps est venu d'une action de grande ampleur qui accordera plein droit de cité aux arts et à la culture dans le système éducatif français.../...La formation artistique et culturelle devient, enfin, une dimension à part entière de l'action éducative, à tous les niveaux."

*(Extrait de conférences de presse de
Jack Lang Ministre de
l'Éducation Nationale en juin
2000)*

Depuis ces déclarations de nombreuses actions se sont mises en place telles que le cadrage des activités artistiques par des propositions de nouveaux programmes et surtout la mise en œuvre d'un nombre considérable de possibilités de classes à PAC (Projet Artistique et Culturel) dans chaque département avec une aide financière et stratégique. Chaque enseignant peut donc s'en emparer pour reconsidérer ses pratiques dans le domaine des arts à l'école. Il a le devoir de choix.

Le propos qui va suivre ne se cantonnera pas à l'approche des pratiques artistiques et culturelles à l'école mais l'élargira à l'ensemble des champs éducatifs.

LES ENJEUX

L'éducation artistique est à la mode et semble bénéficier d'une bonne image dans l'opinion publique. Lors d'un sondage *IPSOS/Ministère de la Culture/Le Monde*

de l'éducation réalisé du 11 au 16/11/96 à partir d'un échantillon de 450 personnes en charge de l'éducation d'au moins un enfant :

- La place réservée à l'éducation artistique à l'école était insuffisante pour 42% des personnes interrogées ;
- L'éveil et les pratiques des disciplines artistiques serait un remède à l'échec scolaire pour 56% ;
- L'opinion était favorable à 72% pour que les disciplines artistiques soient considérées comme des matières à part entière ;
- Les enseignements artistiques en dehors de l'école n'étaient pas organisés comme un service public accessible à tous pour 59% ;

Mais qu'y a-t-il au-delà de cet engouement, de cette mode ?

Quels sont les enjeux des arts plastiques dans l'éducation des enfants?

Si l'on se réfère à ce sondage (publié dans *Le Monde de l'éducation* de décembre 96), on peut dire qu'un consensus existe sur la présence de l'art à l'école parce que l'apport

des disciplines artistiques semble essentiel. Ce qui se confirme dans le monde du travail par le constat suivant :

c'est le bagage culturel qui fait la différence dans l'occupation des places par rapport à l'offre d'emplois. C'est la faculté de créativité qui fait la différence dans le recrutement. L'art semble donc un enjeu majeur de la démocratie.

Tentons donc de cerner un peu les fonctions de l'art :

- *Fonction expressive : communiquer sa pensée, son émotion...*
- *Fonction esthétique : expérience et apprentissage du " beau " ; dépassement du subjectif.*
- *Fonction culturelle : liaison à d'autres références.*
- *Fonction civique : partage du bonheur de l'émotion.*
- *Fonction pédagogique : on n'est pas du côté de la transmission, mais du côté des expériences et des pratiques. Agir et réfléchir sont indissociables. Alors de quelle expérience s'agit-il ?*
 - *Pratique de l'expression, la communication, la transmission...*
 - *Regard sur les œuvres : description, interprétation, imaginaire...*
 - *Regard sur les artistes : rencontres...*
 - *Regard sur l'environnement : observation, compréhension...*
 - *Approche pratique concrète permettant de conceptualiser.*

L'enfant fait, en réel, et à tout instant des expériences, le " à quoi ça sert " dans une démarche de recherche exigeante. C'est à dire que par la pratique, ici incontournable, et les éléments dont il est en présence, il expérimente à chaque instant. Il se trouve ainsi dans une situation d'apprentissage obligé pour affronter les règles inhérentes à la production plastique, aller plus loin dans ses projets, les réaliser au plus près.

A nous de déterminer dans quelle logique nous situons les arts : du choix que nous faisons entre une approche intellectuelle et/ou sensible dépend notre action pédagogique au quotidien.

Il est toujours nécessaire de " mener campagne " pour convaincre que l'éducation artistique, et par la même l'accès aux pratiques artistiques et culturelles, est INDISPENSABLE.

Il faut permettre à chacun d'inventer la pédagogie de demain. La rencontre avec l'EMOTION ARTISTIQUE ne se décrète pas, c'est une aventure singulière, secrète, mystérieuse. La seule garantie est la diversification des chemins pour y parvenir et elle dépend de la personnalité de chacun.

Mais il ne suffit pas de convaincre. Il est nécessaire de revendiquer une formation initiale et continue de qualité sur le plan des pratiques pédagogiques et avec un partenariat culturel pour les éducateurs. Exiger une place pour l'invention, la recherche afin de permettre l'innovation. Il est important de redéfinir la place de l'art en général ,bien sûr, mais aussi de l'art contemporain, des artistes, des musées...et surtout le renouvellement de la pédagogie de la créativité.

Célestin Freinet avait compris, il y a bien longtemps, la place qui revenait aux arts plastiques comme aux autres moyens d'expression. Tout mature très et trop lentement dans les instances officielles. Mais il en va aussi de la responsabilité pédagogique et éducative de chaque individu qui a le pouvoir, le devoir de faire ses choix. L'imaginaire doit jouer tout son rôle par rapport au sensible, à l'inconscient, au centre du processus éducatif. L'école et les structures d'accueil éducatives ne doivent pas être un lieu de dessèchement. L'imaginaire touche à toutes les facultés, à l'analyse, la synthèse... Il permet d'aller voir de l'autre côté du miroir.

La présence des activités artistiques déclenche des apprentissages spécifiques. Elle permet de fouiller les sujets abordés

dans plusieurs directions, d'inventer le maximum de réponses possibles de rechercher des solutions nouvelles, des réponses inattendues, parfois même risquées, c'est à dire qui engagent personnellement l'émetteur-producteur. Elle permet le fonctionnement de la pensée divergente qui caractérise la créativité.

La majeure partie des activités scolaires forment à la pensée convergente. Ces activités développent l'intelligence de type logique, s'orientant vers des réponses attendues face à un problème posé. Tout tend à réduire l'éventail des réponses possibles à une seule.

Il est donc indispensable d'insister sur la présence de l'éveil à l'imaginaire dans les contenus scolaires et les projets de structures, de façon à équilibrer la formation des enfants tant à une pensée divergente qu'à une pensée convergente. Ce sont deux formes de pensée qui coexistent et qui offrent deux modes de fonctionnement intellectuel complémentaires. Aurait-on le droit d'en privilégier l'un au détriment de l'autre ?

Le domaine de l'art, par les voies de l'imaginaire, permet les transgressions, entraîne la mémoire, nourrit les savoirs. Liberté et contraintes installent l'être qui cherche, qui désire, et qui agit selon ses désirs.

La création artistique obéit à des règles selon les contraintes de la langue, du trait, de la couleur, des formes, rythmes, matières, outils... Elle n'est pas soumission à l'homme. Ce qui est une particularité non négligeable dans le champ de la formation.

D'autre part, l'enfant souvent sans pouvoir, lorsqu'il devient créatif dispose dans le domaine des arts plastiques, d'un réel pouvoir. Il est alors un aventurier dont les lacunes, maladresses, en font parfois un génie.

Les visions différentes des choses, loin de se détruire, se complètent et enrichissent.

L'artiste, le créateur, est subversif parce qu'il transgresse le commun, parce qu'il nie

l'ordinaire dans lequel nous vivons. Il nous soumet sans cesse à la question, nous ouvrant les voies de l'esprit critique.

Le "regardeur" lui aussi fait l'œuvre parce qu'il y est convoqué par l'artiste. Convoqué sur le plan technique, sur le plan sensible,

sur le plan culturel parce qu'il y a sans cesse interactivité entre sensibilité et culture par rapport à la connaissance. Ce qu'il perçoit, comprend, ressent... c'est lui qui le crée, surtout lorsqu'il se trouve en présence d'œuvres plus abstraites que figuratives.

Il y va de la responsabilité de tous, enseignants, animateurs... Chacun devra utiliser toutes les voies déjà ouvertes et en imaginer d'autres au fil de ses actions pédagogiques et culturelles. Il devra lui aussi se créer grâce à la culture, à l'imaginaire et la créativité qu'il porte en lui. " J'aime, je n'aime pas ", ne suffisent pas, et le discours peut cacher un illettrisme artistique, un manque de sensibilité.

Quels vont donc être les devoirs des éducateurs ?

- Créer des conditions d'expression, des espaces de production, des lieux pour rêver, explorer, subvertir...
- Retrouver le merveilleux, le normal.
- Réveiller le sens du mystère, de l'énigme.
- Permettre la confrontation des productions artistiques des enfants aux productions artistiques de l'époque. Organiser des rencontres avec les référents culturels.

Le problème principal est donc celui de la formation et de la reconnaissance. Il est indispensable d'obtenir et de contribuer à une formation de qualité. Lorsqu'on cerne bien ses besoins on peut aller en quête de réponses. Alors, tout devient possible.

De multiples questions vont se poser. Mais la première à laquelle chaque responsable pédagogique devra répondre n'est-elle pas :
Que cherche-t-on à former ?

- Des enfants créateurs d'eux-mêmes, de leurs savoirs, de leurs facultés d'expression et d'invention
- Des citoyens cultivés

- Des amateurs éclairés
- Des professionnels
- Des artistes...

UNE PRATIQUE CULTURELLE EN ARTS

PLASTIQUES : quelle place ?

« Nous devons réintroduire les exigences culturelles de façon à ce que les enfants, les jeunes... ne cherchent pas des réponses dans des sous produits culturels qui leur sont vendus ou distribués massivement par les canaux de la télévision ».

Philippe Meirieu

L'école et les structures d'accueil éducatif sont des lieux sécurisants où l'enfant va faire ses expériences en présence de pédagogues. Ces derniers favorisent le tâtonnement expérimental et l'aide à prendre conscience de ses actions, de ses productions, de son expression par la verbalisation d'une part, par la confrontation et l'analyse d'autre part.

L'enfant découvre de lui-même le plaisir de produire, mais il faut le rendre conscient des effets des relations qui se mettent en place entre outils, matériaux, couleurs, formes, supports et traces laissées le plus souvent par le fruit du hasard. Les éducateurs doivent progressivement habituer l'enfant à la réflexion pour prendre possession de ses actes et les rendre petit à petit intentionnels. Du hasard au "projet", la route est longue entre produire et s'exprimer par des moyens choisis.

L'expression libre est prioritaire, indispensable, fondatrice... mais ne peut se suffire à elle-même ; non enrichie, elle trouve très vite ses limites.

Les éducateurs doivent proposer à l'enfant des activités de trois types liant pratique et découverte :

- des temps d'expression libre pour tâtonner, expérimenter, produire et créer à sa guise ;

- des temps de recherche et entraînement en rapport direct avec son expression et développant ses compétences techniques (lui donner les moyens de son expression) ;
- des temps de découvertes culturelles pour développer des connaissances en rapport avec son "travail".

Ils solliciteront après chacune de ces activités la parole de l'enfant, la verbalisation étant un temps d'appropriation par le retour réflexif.

Ateliers d'expression libre, ateliers de pratiques expérimentales (recherches et entraînement), ateliers de découvertes culturelles sont intimement liés et peuvent se décliner sous diverses formes.

Activités d'expression libre

C'est à dire que l'enfant choisit librement, le sujet, la technique, les outils, les matériaux ... en fonction de son désir, de concours de circonstances ou d'un projet personnel. C'est une mise à l'épreuve de maîtrises diverses et de la créativité par une production personnelle.

Le projet de l'enfant : d'inconscient parce que dans une activité de l'ordre du spontané, il doit devenir conscient, formulable, en partie au moins (toujours laisser une part au hasard créateur) pour déboucher progressivement sur la mise en œuvre d'intentions.

Activités de pratiques expérimentales

Situations de recherche

C'est à dire rechercher tous les possibles portant sur : les types de représentations, les lignes, les couleurs, les surfaces, les volumes, la touche, la mise en page, les matériaux, les outils, les techniques et procédés, les supports.

Situations d'entraînement

C'est à dire faire des gammes pour limiter l'écart entre l'intention et la production. Exercer pour maîtriser.

Par exemple à partir d'une constante :

- Expérimenter un même outil en différentes situations ; en faisant varier tous les paramètres tels que matériaux, support...
- Expérimenter un matériau en faisant varier les autres paramètres, outils, supports

Activités culturelles

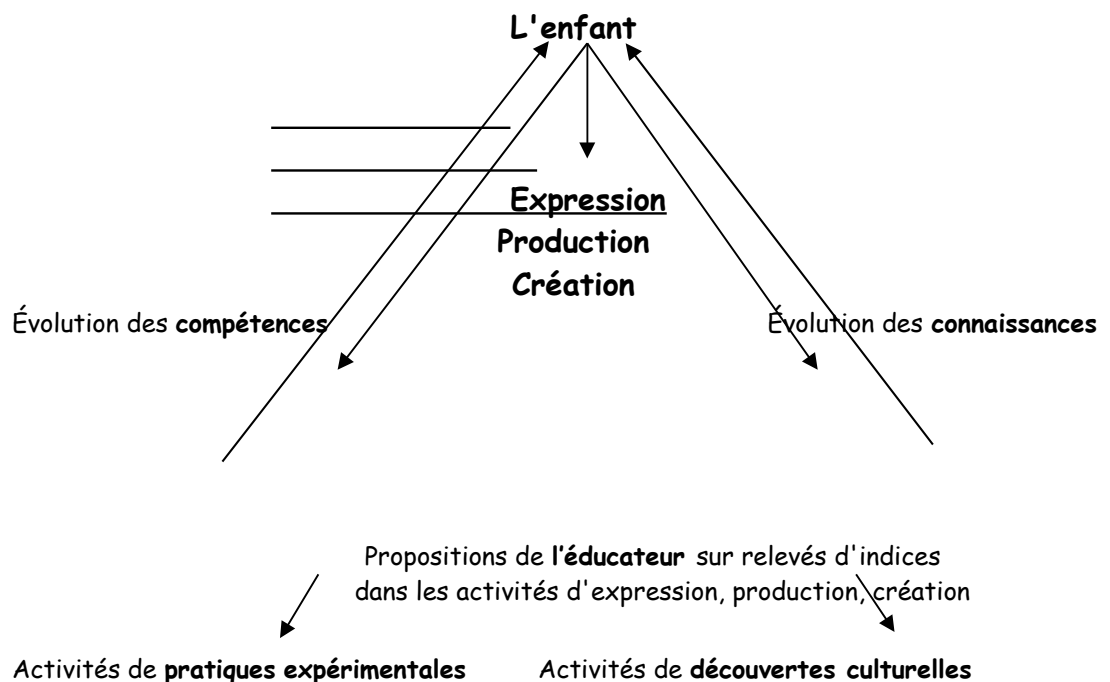
Ce sont des **situations de découverte et de connaissances**. Elles permettent de constituer un capital ressource.

Elles sont propres aux groupes humains, le sien mais aussi celui d'autres ; ce qui permet d'accéder aux différences, de les comprendre pour les accepter. Il s'agit de prendre conscience de **référénts culturels** comme des traces qui nous construisent.

Il s'agit de **rencontres** avec : des lieux, des objets, des œuvres, des personnes, le patrimoine

Les activités culturelles seront programmées par les éducateurs en fonction des ressources locales bien sûr (sorties) mais aussi en apportant la documentation (reproductions, livres, vidéos, sons) en liaison avec les centres d'intérêt exprimés, les techniques utilisées ... dans les activités de productions personnelles, pour les enrichir de l'expérience d'autrui. Attention à la dérive du "modèle".

UNE PEDAGOGIE CENTREE SUR LA PERSONNE : résumé schématique.



EN CONCLUSION

Quel meilleur champ que celui des arts pour découvrir et exprimer la diversité des humains si différents sur le plan social, sociétal, ethnique... et qui ont droit à la même reconnaissance ?

Mais les pratiques ne sont pas neutres et pour répondre à ces différences, les valoriser, elles doivent être réfléchies et choisies de façon à construire avec chacun une relation singulière à la pratique artistique et à rendre l'enfant auteur de ses apprentissages et curieux de connaissances.

Trois incontournables s'imposent pour que les activités artistiques soient véritablement démocratisantes et constitutantes de l'humain :

- **L'expression libre.** S'exprimer est un des Droits de l'Homme, réaffirmé dans la Convention des Droits de l'Enfant. Elle s'impose à fortiori dans les arts, domaine du sensible. Elle est reconnaissance de singularité.
- **La coopération** entre individus qui conduit à l'autonomie dans le respect de l'altérité.

La diversité peut être aisément abordée dans des situations d'improvisation, d'échanges, de projets communs, sources de création. Une vigilance s'impose concernant la différence entre égalité et équité, égalité et uniformité, voire uniformisation au sein des groupes.

- **L'ouverture culturelle.** L'expérience personnelle mise en rapport, en référence, en confrontation, au monde de l'art (œuvres, personnes, lieux culturels) apporte des éléments de réponses, permet la construction d'objets sociaux de référence et l'intégration harmonieuse de chacun pour mieux envisager la filiation avec l'humanité qui nous a précédé.

"Fécondation réciproque de l'enfant et de l'artiste, du musée de l'art enfantin et du musée général des arts plastiques, telle est peut-être l'entreprise qui définit l'éducation artistique".

Bruno Duborgel. 1983/84 Journée d'Etudes Artistiques de Sèvres.

De larges extraits de cet article sont issus de "Apprendre aux enfants à Explorer les Arts Plastiques" de Nicole Bizieau aux éditions ICEM-PF (18 rue Sarrazin Nantes).

Note de Recherche

"Problématisation du développement des cultures urbaines dans l'espace rural"

Alexandra AUDOIN

doctorante en sciences de l'éducation,

sur le thème du développement en milieu rural des pratiques artistiques et sportives émergentes, issues du milieu urbain, comme le skate board et le hip hop,

les conséquences sur la socialisation, la participation et l'implication des jeunes.

Université Paris 8 - Saint Denis, sous la direction du professeur Dan BECHMANN

« Le hip hop regroupe des arts de la rue, une culture populaire et un mouvement de conscience. Les arts se rassemblent autour de trois pôles : musical (rap, ragga, Djing, beat-box), corporel (break-dance, smurf, hype, double-dutch), graphique (tag, graff). »¹ Le skate board, lui, est une activité avec une planche à roulettes, qui se développe depuis une trentaine d'années. « (...) le skateboard est surtout un ensemble d'usages très diversifiés qui ont des jeux des enfants en bas d'immeubles aux pratiques de compétitions sportives internationales en passant par tous les usages sportifs et de jeux d'adolescents et de jeunes adultes dans les rues et sur les mobiliers urbains. »²

Actuellement, nous observons une massification du phénomène du hip hop et des sports de rue, qui peut se définir comme un mouvement culturel (d'un point de vue sociologique) comprenant des pratiques sociales - corporelles, sportives, artistiques -, un mode de vie (comportements, habitudes, vêtements, ...), un langage spécifique (une déformation du français intégrant expressions populaires, verlan, autres langues comme l'anglais, l'arabe, ...), une éthique (des valeurs comme le

métissage, la tolérance, le respect, la liberté, la solidarité du groupe...).

Ce mouvement culturel est hétérogène tant aux niveaux de ces pratiques que de ces pratiquants, mais regroupe suffisamment de données communes pour constituer un ensemble identifiable. Le skate, le roller, le mouvement hip hop dans son ensemble, correspondent à l'esthétique recherchée par les enfants et les jeunes. Liberté, aisance, mouvement, vitesse, transgression, valeurs de l'ensemble culturel ici défini, sont en adéquation avec celles plébiscitées par toute la jeunesse actuelle.

Les pratiques, leurs valeurs, leurs diverses formes associées représentent un tout, un ensemble vaste, foisonnant, vivant, particulièrement créatif, imaginatif, enthousiaste, mouvant. Passion, émotions, identité, élément socialisant, chez les individus et pour les groupes se composant autour de l'objet « pratique », « technique » ; autant d'indicateurs qui permettent d'avancer que ces pratiques et cultures vont perdurer au fil des années. Le skate existe depuis plus de 20 ans, le public hip hop des prémisses à déjà beaucoup plus de 30 ans.

¹ BAZIN, Hugues, *La culture hip hop*, p9.

² CALOGIROU, Claire, TOUCHE, Marc, *Le skate, un jeu, un sport, un moyen de déplacement...*, p14

Ces deux ensembles sont intimement liés à l'urbain et à la ville, ils y sont nés et y ont grandi. Mais, elles ne peuvent se résumer à une filiation seulement urbaine. Leurs origines sont métissées, liées par exemples, pour le hip hop à la culture africaine et jamaïcaine (son, rythmes, paroles) et du côté du skate, à la glisse, à la passion du risque et à la liberté. Véritables phénomènes de société, ces pratiques sont choisies par un grand nombre de jeunes, quelles que soient leurs origines ou leurs lieux de vie. Ce sont des pratiques touchant surtout des jeunes, se réunissant en groupes, c'est pourquoi les aspects éducatifs et socialisateurs du hip hop et du skate nous intéressent.

Le mouvement dans son ensemble, constitue une sorte d'esthétique personnelle et collective fortement liée à la notion de jeunesse et bien souvent regroupée sous l'appellation « culture jeune » et plus récemment « cultures urbaines » de part leurs origines ancrées dans la vie en ville.

Les pratiques et cultures issues du milieu urbain se développent massivement et intègrent le quotidien d'une partie de la population, majoritairement jeune. Leur développement dépasse désormais les aires urbaines. Partout en ville ou à la campagne, nous pouvons trouver des pratiquants et des passionnés.

Aujourd'hui, les passerelles entre rural et urbain se multiplient. Les points communs augmentent, les différences fondamentales s'estompent. D'un côté, l'identité village se retrouve dans certains quartiers des grandes villes, comme Belleville à Paris. Les gens sont à la recherche d'espace de vie délimité et identifié, de taille humaine, quasi-familiale où les échanges et les relations sont privilégiés. Et puis, tout le monde ne vient-il pas d'une campagne ? Combien de personnes vivent à la campagne tout en travaillant en ville ? Les jeunes, à partir du lycée, et parfois même du collège vont tous étudier dans une ville et s'inscrivent pour des études supérieures, ils iront

dans un plus grand centre urbain. Plus généralement, les modes de vie sont fortement imprégnés d'habitudes urbaines (coursives, sorties,...). La vie moderne amène chacun d'entre nous à découvrir la ville, la grande ville. Elle n'est plus un mythe inaccessible, elle est de plus en plus découverte, connue, maîtrisée par une part de plus en plus grande de la population. Du rural à l'urbain, le fossé s'estompe et la continuité s'installe. La société rurale peut se définir de plus en plus « une société urbaine en milieu rural ».

Enjeux et mise en jeu entre cultures urbaines et espace rural, l'exemple du cantal

Le skate et le hip hop forment deux communautés distinctes mais aux nombreux points communs, points de contacts, d'échanges et de complémentarités. Les cultures issues du milieu urbain, défendent des valeurs universelles d'égalité, de liberté, de tolérance et de solidarité. Confrontées aux cultures locales et à leurs propres interprétations de ces valeurs universelles, nous pouvons nous interroger sur le point de rencontre, les similitudes et oppositions pouvant émerger alors.

Dans le Cantal, il semble qu'un certain nombre de points communs existent :

- L'existence d'une culture orale et d'un art de la transmission orale
- Une histoire très présente, des racines ; un attachement et un respect de ses origines (personnelles, mais aussi des traditions rurales, d'un côté, l'essence des cultures urbaines, de l'autre, etc.)
- Une tradition commune d'occupation de l'espace public, de la rue, la place, etc. Fortement présente dans l'exemple pris ici, le Cantal, elle permet un lien entre traditions et modernité, avec déjà pour exemple, l'implantation des arts de la rue et le festival Eclat, d'Aurillac. Un paradoxe intéressant entre traditions et modernité est donc à étudier.

Des oppositions peuvent également être avancées :

- Un phénomène en mouvement, en évolution pour les cultures urbaines, cultivant le mouvement, la vitesse, le bruit...
- Le statisme et le conservatisme, le calme, la valeur de vie « prendre le temps » caractérisant le milieu rural

Les points suivants m'apparaissent pertinents à étudier :

- L'ouverture du milieu rural peut s'observer dans le développement du tourisme.
- La fermeture est illustrée par le racisme (alors qu'on n'y côtoie pas ou peu l'immigré) et le refus de l'étranger qui peut prendre plusieurs figures, de la personne de couleur, à l'habitant du village voisin.
- La rencontre entre le pratiquant, skateur, graffeur, danseur..., et l'habitant est intéressant à observer et analyser.
- Une identité cantalienne très marquée, et un fréquent parallèle avec d'autres territoires eux aussi « fiers » : le Pays Basque, la Corse, la Bretagne.

L'attachement « géographique », le sentiment d'appartenance et le phénomène de reconnaissance par le lieu de vie, l'origine sont des mécanismes identitaires fortement présents en milieu rural comme dans les cultures issues du milieu urbain sont des éléments facilitateurs au développement et à l'assimilation de ces dernières.

A l'opposé, la résistance à la modernité serait facteur de résistance au développement des cultures urbaines. La fermeture, le conservatisme du milieu rural crée une résistance à la modernité et à l'acceptation de l'étranger quelque soit sa figure : jeune, famille venue d'un autre département ou parfois d'un autre village, personnes immigrées, etc.

C'est un obstacle au développement harmonieux des cultures issues du milieu urbain dans un espace rural. Cet argument est à modérer compte tenu de la pénétration de nombreux aspects de la vie moderne dans toute la société, de la voiture à la télévision, de la carte bleue à l'ordinateur et Internet.

D'un autre côté, les représentations peuvent être un frein au développement de ces pratiques. D'un côté, l'image négative d'une jeunesse des quartiers, trop métissée et colorée, d'un autre, la médiatisation systématique dans la rubrique « délinquance et faits divers » du rap, du tag ou du skate, la peur de la déferlante roller constituent autant d'éléments de représentation par le grand public de ces pratiques et ce mouvement culturel. Il est certain que pour la société rurale bien loin dans sa vie quotidienne de ces situations, surtout informée par les médias et les rumeurs, ces pratiques et leurs pratiquants inspirent méfiance et peur.

Une meilleure connaissance des pratiques par les institutions et la société en général permettrait de « dédramatiser », d'établir un dialogue entre générations et des relations de qualité. Le sport et les loisirs ont des vertus occupationnelles, ils ont de riches apports éducatifs, aux niveaux de la construction de soi, de l'épanouissement physique et intellectuel, de la socialisation. Ce sont pour les jeunes, aussi des espaces de personnalisation, dans lesquels ils aiment expérimenter sans l'adulte. Mais, ils ne conçoivent pas non plus leur pratique dans un isolement, ils se plaisent à être vus, entendus et reconnus.

La jeunesse se situe entre conformisme et rébellion³. D'un côté, ils aiment se démarquer, mais d'un autre, ils adoptent tous le même uniforme, suivent les modes et l'influence des médias. Il y a une certaine homogénéité de la jeunesse, mais une diversité de sous-groupes, liée aux origines et aux trajectoires.

³ Pierre MAYOL, 1997, *Les enfants de la liberté*

Il y aurait actuellement l'observation d'une opposition entre une tendance à l'individualisme dans la société et une recherche accrue d'identités. Les pratiques comme le skate et le hip hop apportent aux jeunes une réponse à ce dernier constat. Le hip hop répond au besoin de racines que chacun ressent, venant nourrir la personnalité, la métissant. Ce phénomène est encore plus fort pour les jeunes issus de milieux défavorisés ou de l'immigration.

En organisant collectivement leurs passions, les jeunes prouvent également leur sociabilité. Si l'intégration passe économiquement par le travail et l'argent, socialement, elle passe aussi par la reconnaissance. L'acceptation plus nette des pratiques faciliterait donc la socialisation et l'insertion des jeunes. Les cultures urbaines apparaissent comme un terrain favorable de développement d'actions participatives des jeunes. En effet, l'essence de ces pratiques plébiscite la liberté, l'autonomie, la prise en charge individuelle et collective, la responsabilisation de chacun.

Nous ne faisons que souligner l'actuelle vivacité des cultures urbaines dans le rural comme d'autres l'observent dans l'urbain. Nous remarquons les turbulences provoquées par ces pratiques transgressives, promouvant la liberté, en termes de questionnement, peur, méfiance, refus, acceptation. Par la prise en charge, l'investissement, la responsabilisation, l'engagement personnel et collectif, le phénomène associatif, ces pratiques exercent un rôle de médiation entre la jeunesse, les élus, les administratifs ou les travailleurs sociaux.

L'aire urbaine dans un département rural comme ici Aurillac est le lieu privilégié de rassemblement de la jeunesse, elle se distingue par une attractivité grandissante (lieu de consommation, de passage...). Le mode de vie urbain transcende aujourd'hui la notion de territoire et dépasse celle de la ville mégapole.

Depuis quelques années, le rural retrouve une attractivité certaine, parallèlement à la montée d'une mouvance écologique, de protection de l'environnement et de la nature. Nos sociétés, qu'elles soient rurales ou urbaines, évoluent à la fois vers des modes de vie nourris par la modernité et la vie urbaine et l'instauration de solidarités, de type communautaire, issues des traditions rurales.

Les cultures émergentes illustrent cette rencontre entre tradition et modernité. Ces pratiques se transmettent sur un mode oral et visuel, libre, sans écrit, ni règles précises. Ce côté tribal qui nous renvoie au passé, aux traditions populaires. Elles créent du lien entre passé et présent, traditions et modernité, ancrage et adaptation-évolution.

Les cultures de la rue dont le hip hop et le skate se définissent par une synergie entre espace et socialité, faisant naître une esthétique. « Non pas esthétique dans le sens classique du terme -conception esthétique de l'existence à partir des grandes œuvres de la culture -mais dans le sens étymologique du terme aïsthésis, c'est-à-dire le fait d'éprouver avec d'autres quelque chose. »⁴. Cette nouvelle conception esthétique, le fait de vivre la passion collectivement, fonde une sorte de tribalisme actuel, un nouvel être ensemble.

Certains ne voient que turbulence dans ces pratiques, opposition, transgression et délinquance. Nous devons reconnaître la dangerosité du skate ou les dégâts provoqués par le tag. La noirceur et l'extrémisme du rap, l'attitude de quelques artistes, la domination de la performance physique au profit de l'aspect chorégraphique dans la danse... sont parmi les critiques négatives les plus répandues.

Pourtant, cette forme de communautarisme peut être envisagée de manière positive, en termes de construction personnelle des individus, d'implication collective et

⁴ MAFFESOLI in VULBEAU, 1994, p. 24

d'effervescence créatrice. « (...) d'un côté la structuration de la forme permet à l'individu de se construire, de se « récupérer », de se ressourcer ; de l'autre côté, l'affirmation d'une individualité contribue à enrichir la forme en apposant une griffe personnelle et originale. » écrit Hugues BAZIN⁵.

L'ensemble constitué par les cultures et pratiques issues du milieu urbain, « de la rue, du béton », peut être levier de développement, dans une logique ascendante,

c'est à dire de construction collective des orientations et projets d'action directement par les acteurs et la population. Les politiques et différentes administrations se situent alors dans un rôle d'accompagnement, de soutien- notamment financier- de la dynamique naissante. Une étude sur plusieurs années permettrait d'observer de manière minutieuse le développement et l'ancrage de ces pratiques et cultures, en milieu rural.

⁵ BAZIN, *Mouvement*, p. 42

Compte rendu du séminaire fondateur : "Pratiques artistiques et culturelles"

Sandrine BLIN

Le 6 juin 2001, les premiers acteurs du réseau « pratiques artistiques et culturelles » se sont rencontrés à Paris dans le cadre du séminaire fondateur.

Vingt personnes ont participé à cette rencontre, vingt cinq étaient inscrites et actuellement soixante personnes ont manifesté leur volonté d'être des acteurs du réseau.

Les personnes présentes étaient issues des Associations départementales des Francas ou encore des acteurs locaux (représentants de collectivités territoriales, d'associations, des artistes...), ou enfin des militants.

À propos du réseau :

Le réseau culture est l'un des six réseaux, dont l'objectif principal est de travailler à l'amélioration qualitative des pratiques éducatives des enfants et des jeunes sur leur temps libre.

Il doit donc :

- ◆ Permettre de produire du contenu autour des pratiques du public ciblé.
- ◆ Permettre de mieux faire circuler l'information.
- ◆ Favoriser l'émergence de nouvelles pratiques.
- ◆ Apporter un éclairage sur les pratiques existantes.
- ◆ Permettre de mutualiser et de capitaliser les expériences.

À propos du séminaire fondateur :

Le séminaire avait pour ambition principale de permettre la rencontre et l'échange entre les acteurs locaux souhaitant s'impliquer dans une dynamique centrée sur la problématique initiale.

Cette première rencontre a permis d'aborder deux aspects de nature différente :

- ◆ Où en est-on des pratiques artistiques et culturelles des enfants et des jeunes ?
- ◆ Comment la structuration du réseau est-elle envisagée (fonctionnement, rôle de chacun...) ?

Quatre temps ont encadré ce travail :

- Sous la forme d'un forum d'expériences, la question suivante a été traitée : « où en est-on des pratiques artistiques et culturelles des enfants et des jeunes ? ». Ce temps a donné lieu à une douzaine de témoignages (voir ci-joint les fiches « du témoignage à la ressource »).
- Sous la forme d'une rencontre-débat, le groupe a abordé les difficultés et les atouts des projets présentés. Ce temps de travail a débouché sur un échange plus général sur l'art et la culture. Divers thèmes ont été abordés, des essais de définition, des pistes de travail... quelles formations pour les

- animateurs, la nécessité de leurs donner des repères, soit au contact des œuvres, soit au contact d'artistes qui expriment une démarche, quelles relations entre l'artiste et l'enfant, et entre l'artiste et l'animateur, la technique doit-elle être un objectif, quel rôle doivent jouer les CLSH : initiation et/ou création, quelle place à l'œuvre d'art dans le projet ?
- Sous forme d'ateliers, les questions du fonctionnement du réseau et, notamment, de la circulation de l'information ont été abordées.

Quelles informations : des bibliographies, de l'actualité, des éléments de réflexions, des informations permanentes, des comptes rendus d'expériences, des informations pratiques sur les acteurs du réseau (coordonnées et caractéristiques).

Quels outils : un lieu ressource (pourquoi pas le siège de la Fédération ?), une base de données multicritères, une revue de presse, un bulletin d'infos/actualités sur la vie du réseau. À propos de ce bulletin (navette/flash-infos), une périodicité bimestrielle, voire trimestrielle, a été proposée, ainsi que la prise en charge de chaque rubrique par un acteur spécifique.

Quels supports : *Camaraderie*, le site Internet.

Quels rôles pour les correspondants ?
Chacun est vecteur de l'information, il doit alimenter et faire circuler les informations à l'intérieur et à l'extérieur du réseau. Quelques exemples des tâches liées à la fonction de correspondant : Il informe, il s'informe, il va dans le sens d'un projet, il innove (des réseaux départementaux), il expérimente et déclenche des initiatives, il amène le plus d'enfants et de jeunes vers les pratiques culturelles et artistiques, il interpelle les élus locaux (le réseau donne une légitimité).

- Sous forme d'ateliers, les deux questions suivantes ont été abordées :
 - sur quels questionnements, le réseau veut-il travailler ?
 - quelles sont les perspectives pour les six mois à venir ?

À propos de la première question :

- ◆ Quelles sont les pratiques dans les C.L.S.H et dans les autres structures ?
- ◆ Comment le centre de loisirs peut-il proposer des activités artistiques et culturelles ? Les centres de loisirs ont-ils un projet culturel ?
- ◆ Quelles sont les pratiques que nous offrons dans les stages ?
- ◆ Comment ne pas se couper des pratiques artistiques et culturelles des enfants et des jeunes dans la société ?

Repères bibliographiques, Presse et sites internet

L'art pour quoi faire, éd. Autrement-Mutations n°195, septembre 2000. Si l'on prétend que les sciences apprennent la rigueur, les arts savent également le faire. Si l'on croit que compter est important, créer et imaginer le sont tout autant. Comment donc faire pour parvenir à montrer que les arts dans l'éducation ont toutes les raisons d'exister ? Avec des textes d'Albert Jacquard, de Catherine Piet, d'Anita Weber.

L'enfant vers l'art, éd. Autrement-Mutations n° 139, octobre 1993. La rencontre avec l'enfant dans l'espace de la création est faite d'apports, d'échanges, de provocation et de remises en question réciproques. Cet ouvrage donne des exemples d'expériences artistiques avec des enfants :

Citoyens, chiche ! Le livre blanc de l'éducation populaire, éd. L'atelier, Les éditions ouvrières, 12 avenue Sœur Rosalie, 75 013 Paris, Jean-Michel Leterrier. Cet ouvrage restitue aujourd'hui le champ de l'éducation populaire au cœur des enjeux de culture et de lien social.

Atlas des activités culturelles, éd. La documentation française, Cardonna Janine, Lacroix Chantal, Paris : ministère de la Culture, 1998. Cet atlas propose au travers de 200 cartes et graphiques, un état des lieux de la géographie culturelle, en matière d'équipement, de choix stratégiques, de comportements collectifs ou individuels...

La culture en action : de Vilar à Lang : Le sens perdu, Caune Jean, éd. Presse Universitaire de Grenoble, 1992. L'action culturelle, pierre angulaire de la politique d'André Malraux, vit depuis 1983, une

situation difficile, sur le mode du paradoxe : elle se veut médiation, on lui demande d'être médiatique, elle se propose de jouer un rôle dans la réduction des écarts entre l'art et la population, on lui fait comprendre qu'entre la création et les publics, il n'y a nul besoin d'intermédiaire.

Des jeunes et des musiques, Rock, Rap, Techno... Anne-marie Green, éd. L'Harmattan, avril 1998. Les conduites musicales de certains jeunes et leurs relations à la musique sont examinées, par l'auteur, dans le nouvel environnement social et culturel.

La culture en archipel, pratiques culturelles et modes de vie chez les jeunes en situation d'apprentissage précaire, Jean-Olivier Majastre, éd. La documentation française, novembre 1986. L'étude interroge les pratiques culturelles des jeunes en formation professionnelle, dans la banlieue de Grenoble. Elle constate que la culture est un mode d'identification puissant surtout pour les jeunes en situation d'échec scolaire.

Existe-t-il une culture adolescente ?, Pierre Bruno, éd. in press-Réflexions du temps présent, octobre 2000. Loin des clichés et des images toutes faites, cet ouvrage s'intéresse aux principales composantes de l'univers culturel des adolescents, et aux valeurs qu'elles véhiculent.

Une éducation artistique pour tous ?, Philippe Pujas et Jean Ungaro, éd. Policultures/érès, avril 1999. Pourquoi a-t-il été si difficile de développer l'éducation artistique en France, Quelles ont été, et quelles sont encore, les raisons politiques et sociales des

blocages ? Sur quoi peut-on s'appuyer pour franchir une nouvelle étape et se rapprocher d'une éducation artistique pour tous ? Ce sont quelques-unes des questions qui ont servi de base à l'enquête dont rend compte cet ouvrage.

Public(s) et culture(s) : quelle médiation ?, éd. Réussir-Éducation, n° 33. Histoire des relations entre culture et socioculturelle. Le rapport à l'œuvre d'art. l'action culturelle.... La DRAC et l'Éducation populaire...

Les réseaux, éd. Réussir-Éducation, n° 46, Que le modèle du réseau soit appliqué à une entreprise, à une association... différents spécialistes de la question apportent leur contribution, de manière parfois contradictoire et permettent de mieux comprendre ce que sont les invariants d'un réseau.

Pratiques éducatives et culturelles, Réussir-Documents, n° 4. Pratiques éducatives, culture et cultures. La culture comme ensemble de repères et de facultés de repérages.

Pratiques musicales des jeunes, Réussir-Éducation, n° 26. Vivre en musique. La musique et les jeunes en milieu rural. Musique pop-rock et cristallisation des générations. Techno-party berlinoise : une communion sociale...

Les relations interculturelles, Réussir-Documents, n° 5. Signification et valeurs éducatives des rencontres interculturelles. Pour une formation à l'interculturel...

Les pratiques culturelles des Français de 1989 à 1997, revue de développement culturel, Ministère de la culture, n° 124

Les loisirs des 8/19 ans, revue de développement culturel, n° 131 juin 1998

Les dépenses des ménages pour la culture, revue de développement culturel, n° 132

Sites Internet :

<http://www.culture.gouv.fr>. Sur le site, se rendre à « actualités » pour trouver le protocole signé entre Le ministère de la Jeunesse et des Sports et le ministère de la Culture, la synthèse du rapport de Fabrice L'extrait concernant « Friches, laboratoires, fabriques, squats, projets pluridisciplinaires, une nouvelle époque de l'action culturelle »

<http://www.education.gouv.fr> ou <http://www.ecuscol.education.fr/> pour en savoir plus sur le plan pour les arts et la culture et le dispositif des classes à PAC (Projet Artistique et Culturel)

<http://www.imagine.fr/cassan> ou <http://wwwhorschamp.org>, le site de la revue d'art et de société, Cassandre.

<http://www.infospectacle.com>. Le site de l'association « Cultures du cœur » dont l'objet est de mettre à disposition des places de spectacles gratuites pour les publics en difficultés

<http://www.mondomix.org/>, source d'informations sur les sons et les artistes singuliers de la planète. Il met en ligne un magazine culturel, des sites d'artistes....

<http://www.oiel-electronique.org>, il parle de BD, de danse, de théâtre, de rock, de multimédia...

Presse :

« Le ministère de la Culture et les Francas doivent avancer ensemble », *Entretien avec Anita Weber*, *Camaraderie* n° 251 oct/nov 2000. En juin 2000, le ministère de la culture et 8 Mouvements d'éducation dont les Francas ont signé une charte qui fixe les objectifs de leurs actions communes. La déléguée au développement et à l'action territoriale commente.

L'enseignant, l'artiste, l'animateur et les parents, Le Monde de l'Éducation, déc. 1996.

Être Rimbaud, ou rien, Le Monde de l'Éducation, déc. 1996.

Les médias s'interrogent sur les attentes des jeunes en 2005, Le Monde le 08/12/98

Des friches bientôt affranchies ?, Libération le 20/06/01.

Les Français prennent leur culture en main, Télérama, 24/06/98.

Adapter l'offre culturelle à l'appétit du public, Lettre du ministère de la Culture et de la Communication, 01/07/98.

Les dépenses culturelles des Français, Lettre d'information du Ministère de la Culture et de la Communication, mai 2000.

Les articles peuvent être transmis par la Direction « Pratiques Éducatives ».

Autres parutions :

Les actes de la rencontre nationale de la Roche-sur-Yon en mai 2000 : Éducation-Culture, le temps libre des enfants et des jeunes : quel(s) accès à l'art et à la culture ? Ce document est disponible à la Direction « Pratiques Éducatives ».

Fiches

"DU TEMOIGNAGE A LA RESSOURCE"

La Boîte à Spectacle

Organisme et responsable de l'expérience

La Boîte à Spectacles (Marcellin Greatti)

BP 21826 - 21018 Dijon Cedex

Tél./Fax : 03 80 45 10 55

Email : diffusion@laboiteaspectacles.asso.fr

Descriptif succinct :

La Boîte à Spectacles est un collectif artistique, né en 1995. Elle développe depuis sa création des actions de diffusion auprès d'organismes aux statuts variés : écoles, bibliothèques, mairies, associations culturelles, fédérations d'Éducation Populaire.

Depuis 1999, l'association a mis en place des actions de partenariat, notamment pour la diffusion de spectacles auprès du jeune public. Elle a co-organisé la première édition du festival « Beaune Enfants ».

L'association a travaillé avec les Francas de Montbéliard pour le festival « Vache de fête » en 2000, et collaboré à la programmation du « Festival des Mômes » 2001 (Francas de Saône et Loire - 71).

Durée de l'expérience : Depuis la création : 6 ans.

Les partenaires :

Les Francas de : St Loup S/Semouse (70), Montbéliard (25), du Doubs, de Nevers (58), de l'Eure (27).

Espace culturel Aragon (St Vallier - 71), Association culturelle de Clamecy (58), MJC de Montbard (21).

Subventions : ADAMI, Conseil Régional de Bourgogne.

Génèse et identification de l'expérience

Forme de l'expérience

- Thèmes abordés : Le spectacle à travers différentes disciplines : contes, arts du cirque, théâtre et marionnettes, musiques, chansons pour enfants.
- Type de public visé : Jeune public (3 - 10 ans).
- Les initiatives prises par les jeunes : Ateliers mis en place par les Francas.
Ex : ateliers cirque, fabrication d'instruments, fabrication de marionnettes...

- Le déroulement : Généralement, plusieurs jours consécutifs d'intervention (sous la forme d'un festival).
- La démarche pédagogique : Permettre à un public, généralement « défavorisé » en milieu urbain et rural d'accéder à une programmation artistique de qualité.

Eléments de bilan :

Dimension donnée aux événements : festival, moment fort sur une période.

- Points positifs : Véritable partenariat entre l'association et l'organisateur (mutualisation de compétences et de savoir-faire).
- Points négatifs :
 - Action sur une période restreinte (1 à 2 semaines sur l'année).
 - Nécessite de travailler au moins 6 mois à l'avance (exige une anticipation et une préparation budgétaire).

Perspective :

Développement de ce type de partenariat avec une ouverture supplémentaire aux organisateurs (nouveaux spectacles, nouvelles disciplines...).

Caravane Multimédia

Organisme et responsable de l'expérience

Association Départementale des Francas du Loiret (Marie-Bénédicte Jephos)

37 bis, rue du Pressoir Neuf - 45000 Orléans

Tél. : 02 38 54 50 25 - Fax : 02 38 42 00 62

E-mail : Francas.45@wanadoo.fr

Descriptif succinct :

La caravane multimédia s'installe, durant une semaine, dans une agglomération de la région. Après des temps d'information et de formation, les collectivités ou associations mettent à disposition des locaux pour recevoir les 6 ateliers (radio, vidéo, fanzine, Internet, MAO et écriture rap).

Les animateurs des ateliers de la caravane collaborent avec les animateurs des structures qui accueillent la caravane pour permettre, aux enfants et aux jeunes, l'accès aux formes et aux techniques d'expression les plus modernes et variées.

Autour d'un projet, d'un thème choisi par les enfants, 8 jeunes vont avoir la possibilité, sur 4 temps d'une heure trente minimum, de s'initier plus particulièrement à l'un des ateliers. Le but est que l'ensemble des groupes construise un projet commun autour d'une thématique.

Généralement, le dernier après-midi est consacré à la valorisation du projet commun. Les jeunes ayant abordé l'outil radio vont émettre, ceux du fanzine vont voir éditer leurs travaux.

Durée de l'expérience : la première version de la caravane a débuté en 1998.

Les partenaires :

Cinq associations sont partenaires avec les Francas : L'Oreille, DEFI, L'Otre Oreille, Radio Campus et Ultimédia.

Les autres sont des partenaires financiers : Conseil Régional, la Jeunesse et les Sports, les cellules VVV, le FAS, la DRAC et des financeurs privés.

Genèse et identification de l'expérience

Ce projet est né à la suite des constats de manque perçus dans ce domaine à travers l'activité radio des Francas.

Forme de l'expérience :

- Thèmes abordés : L'expression, les nouvelles technologies.
- Type de public visé : Enfants et jeunes des quartiers des agglomérations de la région Centre.

- Les initiatives prises par les jeunes : Les jeunes sont libres de choisir la thématique, de donner le sens qu'ils veulent à leur projet.
- Le déroulement : (voir descriptif du projet)
- La démarche pédagogique : Associer les jeunes et leurs équipes d'encadrement le plus tôt possible. Des phases d'initiation aux outils permettent par la suite d'être davantage dans le soutien au projet d'expression.

Eléments de bilan :

- Points positifs : Richesse du travail partenarial. Réel projet d'innovation sociale.
- Points négatifs : Lourdeur dans la gestion. Difficulté de la gestion partenariale. Difficulté à être perçu clairement par les institutions qui financent.
- Propositions : il conviendrait que les administrations facilitent les démarches de subvention par ce type de projet partenarial (échéance, comptabilité...).

Perspectives :

Les associations partenaires s'essoufflent par rapport à la lourde gestion de ce projet, chacun ayant par ailleurs sa propre activité.

L'Art aborigène d'Australie

Organisme et responsable de l'expérience

Atelier Ma Gomme (Francine Guiet)
Cité des Forges - 85000 La Roche sur Yon
Tél. : 02 51 37 83 59 - Fax : 02 51 46 22 73

Descriptif succinct :

Ateliers mis en place dans le cadre scolaire. Dix heures par classe, pour les écoles privées et publiques de Saint-Jean de Monts. Deux intervenants et l'enseignant gèrent les groupes. L'objectif de ces actions est la sensibilisation des enfants en amont d'une exposition. Cette exposition se déroule dans le cadre de Kid's Folie. La présentation des œuvres originales, avec les œuvres réalisées par les enfants fut un moment d'émotion, et d'enrichissement, car les données fournies aux enfants leurs permettaient une compréhension des œuvres originales.

Durée de l'expérience : 6 mois .

Les partenaires :

Ville de Saint-Jean-de-Monts, actions culturelles et partenariat avec l'atelier Ma Gomme depuis environ 10 ans.

Genèse et identification de l'expérience

Politique culturelle de la ville de Saint-Jean-de-Monts en partenariat avec l'atelier Ma Gomme.

Forme de l'expérience : Ateliers de 5 x 2 h pour tous les cycles.

- Thèmes abordés : l'art aborigène d'Australie.
- Type de public visé : scolaire.
- Les initiatives prises par les jeunes : documents rapportés, explication aux parents.
- Le déroulement : sensibiliser les enfants aux matières telles que pigment/colle et à une culture très ancienne et riche pour le respect de la nature et de son environnement.

Éléments de bilan :

- Points positifs : très belles pièces réalisées.
- Points négatifs : temps trop courts (ateliers).

Soyaux à la Page

Organisme et responsable de l'expérience

Association pour l'École Ouverte (Michèle Petit)
7, rue du Parc - 16800 Soyaux
Tél. : 05 45 90 04 26 - Fax : 05 45 90 04 26

Soyaux ville de 10 500 habitants dans la banlieue d'Angoulême, avec un quartier classé ZEP.

Descriptif succinct :

Développer une opération de lecture pour tous dans la cité avec tous les partenaires en l'inscrivant parmi les événements culturels de la commune (moment fort en Mai tous les ans depuis 1993).

Mettre en réseau les différents acteurs éducatifs de la commune quels qu'ils soient (dont les parents) pour affirmer l'importance de la lecture, outil de démocratie et promotion sociale.

En mai, Soyaux à la Page a pour but d'organiser dans des lieux permettant la rencontre avec le public, des expositions, des espaces ludiques avec des livres, des spectacles à voir, des soirées contes, des bibliothèques de rue, un forum à l'Espace Matisse avec des expositions, des travaux des différentes structures qui offrent des jeux invitant à lire, à écrire, à faire, des stands avec libraires, des balades ludiques et culturelles dans la ville.

Durée de l'expérience : Depuis 1993, se déroule sur l'année avec un moment fort sur 15 jours en mai.

Les partenaires : Ville de Soyaux, DRAC, CAF, les crèches, Maison Petite Enfance, Centres de loisirs, centre social et culturel, les écoles, les deux collèges, un LEP et les parents d'élèves, Associations d'insertion, Cercle de Mémoire, etc...

Genèse et identification de l'expérience

Forme de l'expérience : Dans le cadre d'un projet culturel l'association a organisé depuis 1974 des soirées contes, des soirées d'information, et depuis 1979, des quinzaines du Livre avec des écoles et des centres de loisirs.

En 1993, la ville, dans le cadre de la mise en place du développement social des quartiers, a souhaité donner plus d'ampleur à cette manifestation et a demandé à l'association de coordonner cette opération en lui donnant plus de financement. Il s'est donc appelé « SOYaux à la PAGE ».

- **Thème abordé :** Autour du « dire, lire, écrire » et de la littérature, thème choisi en juin au bilan.

- **Type de public visé** : 1 500 enfants et jeunes, et leurs familles.
- **Le déroulement** : En fonction des projets, des conteurs, des écrivains, des plasticiens et des comédiens proposent des activités toute l'année avec un temps fort en mai.
- **La démarche pédagogique** : Un comité de pilotage, des commissions de travail, commission Petite Enfance, commission milieu ouvert, commission cycle 2, etc... pour définir le thème directeur, les contenus pédagogiques, les besoins en formation, les intervenants, la publicité, le budget, la gestion des espaces, des temps, etc... chaque structure décline les projets d'action en annexe de son projet pédagogique.

Éléments de bilan :

- **Points positifs** : Très bonne participation des acteurs éducatifs de Soyaux, opération fédératrice et reconnue par tous. Partenariat avec les institutions culturelles. Apport culturel important avec intervenants divers et variés.
- **Points négatifs** : Communication vers l'extérieur mal maîtrisée. Familles de quartiers sensibles en nombre insuffisant.
- **Propositions** : Associer à cette opération tous les habitants de Soyaux.

Perspective :

Pouvoir acquérir un bibliobus au service de ce projet (pas de bibliothèque municipale).

Mix'été

(Mix : Mouvement d'Initiatives Sociales et Culturelles)

Organisme et responsable de l'expérience

Les Francas du Doubs (Jean-Pierre Vauclair)
12, rue Renaud de Bourgogne - 25200 Montbéliard
Tél. : 03 81 99 87 00 - Fax : 03 81 99 87 02

Descriptif succinct :

L'opération Mix'été s'inscrit dans le cadre de la politique de la ville : volet intercommunal culture. La dénomination Mix est utilisée par les Francas pour tous les dossiers intercommunaux : Mix'jeux, plein air/sport, formation. Le principe de l'opération est de créer une synergie entre les structures Francas, en particulier pendant les périodes de vacances.

Au-delà de la thématique développée, l'objectif du projet est double :

- 1 - Créer un mouvement interne entre les différents acteurs du CDL.
- 2 - Engager un mouvement vers l'externe en diversifiant les partenariats.

En 2001, un recentrage des opérations a permis un travail plus soutenu sur les structures de proximité et en particulier dans les quartiers sensibles. La création d'événements sur des territoires non pourvus de structures culturelles par exemple, a sensibilisé les élus, mais surtout les familles.

Durée de l'expérience : 8 mois

Les partenaires :

Cirque BOBOF, théâtre compagnie du Petit Poq, photographe D.Nowak, spectacles : La boîte à spectacles.

Financeurs : CAPM (com. D'agglomération), DRAC, FAS, Conseil Général, CAF.

Genèse et identification de l'expérience

Depuis 10 ans, les Francas du Doubs développent des projets culturels.

Forme de l'expérience : MIX'ETE, volet 100 % Culture du MIX'

- **Thèmes abordés :** En 2001, priorité au projet Cirque, le cirque comme espace culturel itinérant de proximité, la Maison des enfants, des jeunes et de la famille.

- **Type de public visé :** 7/16 ans - 75 % quartiers sensibles - 14 cycles d'une semaine soit 325 enfants, jeunes acteurs - 900 spectateurs - 10 villes impliquées dans le projet.
- **Les initiatives prises par les jeunes :**
 - 1 - Les jeunes animateurs : 20 jeunes de 16 à 20 ans ont encadré les actions Cirque et Théâtre sous la responsabilité des intervenants.
 - 2 - 50 jeunes de 16 à 18 ans ont participé aux ateliers. L'action jeunes a regroupé des publics issus de divers quartiers (+ échanges européens).
- **Le déroulement :**

Phase 1 : aller voir un spectacle de cirque ou de théâtre.

Phase 2 : atelier d'une durée minimum de 5 jours ou 20 heures.

Phase 3 : valorisation, spectacle sous chapiteau.
- **La démarche pédagogique :**

Impliquer les animateurs du CDL, les services techniques des villes pour le montage du chapiteau, la police municipale pour la sécurité, les familles pour les costumes.

Afficher un objectif de résultat, suivi atelier, spectacle.

Éléments de bilan :

- **Points positifs :**

Le chapiteau a permis de créer l'événement dans les quartiers sensibles ou dans de petites communes.

Mobilisation des énergies pour le montage et le démontage du chapiteau. Valeur ajoutée importante pour les CDL.
- **Points négatifs :**

Six mois de négociation avec la DRAC pour faire accepter le projet et permettre une reconnaissance institutionnelle des intervenants.

Pas d'accord entre les intervenants pour un spectacle commun théâtre + cirque.

Le projet ne rentre pas en « 35 heures ».

 - **Propositions :**

P1 : un interlocuteur unique pour ce type de projet.

P2 : n'engager ce type de projet qu'avec des volontaires.

P3 : donner un caractère « festif » à la valorisation.

Perspective

En 2002, poursuite de projet sous le slogan « Le centre de loisirs, lieu de fête de la famille ».

Artimômes

Organisme et responsable de l'expérience

Les Francas du Var (Frédéric Gauci)
304/308 avenue de Forbin - 83100 Toulon
Tél. : 04 94 61 15 93 - Fax : 04 94 61 21 63
Email : francas.var@infonie.fr

L'expérience

Les Francas du Var proposent une contribution dans le domaine de l'Art Moderne et de l'Art contemporain : le projet "Artimômes "

Une idée générale préside au projet que souhaite développer "Artimômes " :

Sensibiliser les enfants à l'Art Moderne et à l'Art Contemporain dans le domaine des Arts Plastiques et dans une perspective d'initiation esthétique. Leur permettre de rencontrer des artistes et d'être initiés aux processus créatifs en pratiquant eux-mêmes aux côtés d'un véritable artiste.

Descriptif général

Les Francas proposent de provoquer une rencontre entre des **plasticiens reconnus** (Varois ou de la région), **des enfants** (dans leur classe : volet temps scolaire ; dans une structure de loisirs : volet temps libre) **et leurs éducateurs** (enseignants, animateurs) volontaires.

Les plasticiens sont invités à exposer dans l'établissement. **Les animateurs** proposent des activités de découverte de l'Art Moderne ou de l'Art Contemporain et introduisent dans le même temps un dialogue avec le plasticien.

Aux côtés de cet artiste, les enfants découvrent, peu à peu, le processus créatif et les éléments de connaissance qui conduisent à une production plastique de plus en plus maîtrisée par :

- des visites dans l'atelier de l'artiste, par une exposition de celui-ci dans leur école ou dans leur structure de loisirs,
- des séances de pratique individuelle ou collective à partir des matériaux et des techniques diverses,
- des visites de musées et d'expositions variées dans le département et la région.

Si ces productions plastiques sont, pédagogiquement, un élément indispensable pour que les enfants approchent réellement la démarche de création de l'artiste, elles ne constituent pas l'aboutissement obligatoire de ce cycle de sensibilisation. La priorité sera donnée au *moment vécu*, au tâtonnement de la recherche, au problème permanent du choix, à l'acte créatif.

Les productions appartiennent à leurs auteurs, et chaque groupe pourra décider de façon autonome, quelle utilisation en sera faite à la fin du cycle.

La **fonction de médiation** de l'animateur est la clé de voûte du dispositif conçu, en facilitant la rencontre entre un plasticien, -auquel on ne demande pas de jouer un rôle de pédagogue-, des enfants et des éducateurs -auxquels on ne demande pas d'être des spécialistes des Arts Plastiques-. Il intervient auprès de chaque site comme une personne ressource.

Artimômes en 1999/2000

Cette première année expérimentale a concerné 12 structures (écoles ou structures de loisirs), 13 plasticiens et environ 200 enfants.

Une journée d'études et de réflexion a clôturé cette première période où plasticiens, élus locaux, départementaux et régionaux, représentants de l'État, enseignants et acteurs socioculturels ont été invités à venir témoigner et réfléchir autour de la sensibilisation des enfants à l'art moderne et à l'art contemporain.

Artimômes en 2000/2001 :

Périodes : de novembre 2000 à mai 2001, des animateurs et des artistes ont été présents sur le terrain auprès des enfants.

Public : 15 sites et 300 enfants ont été concernés. Ce qui a impliqué une directrice de projet, un médiateur culturel, 30 éducateurs et 15 artistes contemporains.

Formation : Trois temps de formation ont aussi été proposés aux animateurs et aux enseignants ayant participé au projet :

- conférence de Gilbert Croué (maître de conférence en histoire de l'art) : « Qu'est-ce qu'un objet d'art ? »,
- visiter des ateliers d'artistes avec des enfants : visite des ateliers de Sophie Menuet, Yan Simms et Serge Plagnol,
- visiter un musée avec des enfants en collaboration avec le Fonds Régional d'Art Contemporain de Provence Alpes Côte d'Azur.

Mai ou juin 2001 : manifestation de clôture de l'édition 2000/2001 réunissant plasticiens, acteurs éducatifs, acteurs culturels, institutions, politiques.

Structures ayant participé à Artimômes 2000/2001

Centre de loisirs municipal de Bandol, Centre de loisirs associé aux écoles de La Garde, Foyer Wallon de La Seyne, Maison Associative Enfance Famille, École de La Seyne, Centre de loisirs municipal du Muy, Foyer d'éducation populaire de Collobrières, Comité Vacances Loisirs d'Hyères, Centre de loisirs municipal de Six fours, Service jeunesse de Brignoles, Service jeunesse de Draguignan, École Rodeilhac de Toulon, École Filippi de Toulon, École Font pré de Toulon, École Victor Hugo de La Seyne.

Artistes plasticiens ayant participé à Artimômes 2000/2001

Marie-Lyne Costantini, Régine Coulomb, Claude Dubois, Richard Jason, Patrick Lacroix, Marie-France Lejeune, Gaëlle Marchand, Manu Merola, Jean-Christophe Molinérès, Sylvie Sénéchal, Guy Thouvignon, Alain Pontarelli, Michel André, Catherine Barles et Henri Noël Aubry.

Ce projet, qui a été conçu pour une durée de 5 ans afin que l'outil d'évaluation mis en place puisse s'avérer efficace, a pour objectif de réunir 50 sites dans le Var, autant de plasticiens et environ 1000 enfants autour de la création contemporaine dans le domaine des arts plastiques.

Éléments de bilan

▪ Points positifs :

Le contact avec les artistes redynamise les arts plastiques et influence les pratiques des structures participantes.

Perspectives

- Développer le partenariat avec le musée de Toulon.
- Développer une action faisant partie du projet dans un cadre Euro méditerranéen.

Actions Culturelles de la MPT

Organisme et responsable de l'expérience

Maison Pour Tous, Centre Social (Thiebault Matthieu)

70, avenue Gallieni - 10300 Sainte-Savine

Tél. : 03 25 79 31 88

Email : mattlea@net-up.com

Descriptif succinct :

Deux pôles : le secteur enfance et le pôle culturel

Le secteur enfance met en place chaque année plusieurs CLSH à thèmes : initiation au cirque, au théâtre, aux activités scientifiques, à la sculpture, etc.

Les objectifs sont de :

- développer ces activités à terme dans les loisirs des enfants,
- valoriser les réalisations des enfants tout en faisant venir les parents et les habitants de la commune dans de petites manifestations ou expositions.

Au sein du CLSH primaire sont mis en place plusieurs projets d'initiatives culturelles (création d'un livre de poche avec comme support d'écriture ce que les enfants ont vécu pendant les activités du centre, en sachant que les activités étaient créées par les enfants pour qu'ensuite, la cohérence de leur scénario de départ soit respecté).

Le pôle culturel travaille actuellement à la mise en place d'un Festival Pour Enfants avec comme support de réflexion : la Surprise. Il y aura bien sûr le triptyque exposition-crétion-diffusion. Toutes les pistes sont exploitées comme, par exemple les ADST avec un centre sur l'archéologie, le théâtre avec la venue de théâtre de papier chez des particuliers pour donner une dimension intimiste à certaines des actions. Interventions de professionnels de l'art par le recyclage dans les écoles puis des expositions ouvertes à tous dans celles-ci. La volonté est de mettre en synergie toute la ville et toutes les structures de vie.

Une dynamique de partenariat s'est mise en place avec les fédérations d'Éducation Populaire que sont les Ceméa, Les Francas 10, les Foyers Ruraux, La FDMJC et la FOL. Ce partenariat portera sur des conférences autour de l'enfance et de la culture ainsi que sur la mise à disposition de quelques spectacles.

Durée de l'expérience : annuelle

Les partenaires :

La ville de Sainte Savine, la Communauté d'Agglomération Troyenne, Les fédérations d'Éducation Populaire (Francas, Céméa, FDMJC, FOL et Foyers Ruraux).

Genèse et identification de l'expérience

La MPT voulait être un peu innovante avec l'envie très forte de s'adresser à un public jeune avec un objectif intergénérationnel et de faire davantage de place aux parents dans les loisirs de leurs enfants.

Forme de l'expérience :

- **Thème abordé :** La Culture de l'enfant et pour l'enfant.
- **Type de public visé :** 12 mois à 12 ans.
- **Les initiatives prises par les jeunes :** Les ados vont filmer en numérique les coulisses du festival qui va se dérouler sur dix jours.
- **Le déroulement :** Alternance de spectacles et d'exposition avec la réflexion autour d'un passeport famille pour permettre aux familles nombreuses ou celles voulant tout faire, de participer au maximum.

Éléments de bilan :

En cours de réalisation.

Créer et Réaliser un CD de A Z

Organisme et responsable de l'expérience

CBN Production (Bernard Nardone)
1, Chemin de Mytalis - 69970 Chaponnay
Tél. : 04 78 96 98 25 - Fax : 04 78 96 98 25
Email : Cbn-production@wanadoo.fr

Descriptif succinct :

En partant simplement de l'envie qu'ont les enfants d'aborder un -ou plusieurs sujets- qui correspond à leurs centres d'intérêt, leurs préoccupations. Aborder avec eux des exercices qui déclenchent et révèlent leur créativité pour faire des poèmes, des essais, des chansons... que l'on mettra en musique, soit avec de vrais instruments (et instrumentistes), soit avec l'aide de l'informatique musicale.

L'expérience étant globale, la création de textes est à faire en même temps que la découverte musicale et l'expérience de l'enregistrement, réalisable avec du matériel de base.

Durée de l'expérience : 1 semaine, ou 5 mercredis minimum, jusqu'à 1 an de travail.

Les partenaires :

Municipalités : Vénissieux, Vaux en Velin, Lyon.
Sponsor : Mutualité du Rhône pour le projet « S.I.D.A. ».

Genèse et identification de l'expérience

Rien ne peut se faire sans la motivation des enfants.

Forme de l'expérience : Réaliser, créer une bande son, un CD, un spectacle...

▪ **Thème abordé :**

Déjà réalisés : un CD sur le SIDA, un CD sur la Citoyenneté, un CD et un spectacle de création pure, sans thème choisi au départ.

▪ **Type de public visé :**

5 - 12 ans et 8 - 14 ans : Centres de loisirs.

▪ **Les initiatives prises par les jeunes :**

Choix du sujet, manière de fonctionner, orientation et choix du « produit fini », orientation musicale.

- **Le déroulement :**
 - 1 - Débats, discussions et choix.
 - 2 - Exercices de créations de textes.
 - 3 - Découverte de l'environnement musical et du monde de l'enregistrement.
 - 4 - Liens entre textes et musique (genres musicaux...).
 - 5 - Choix d'un produit fini.

- **La démarche pédagogique :**
 Osmose complète entre enfants et les intervenants. Plus l'expérience avance dans le temps, plus les enfants prennent des initiatives, l'équipe d'encadrement ne faisant que « proposer », sans rien imposer.

Éléments de bilan :

- Évaluation de la participation « active » de chacun du groupe, de chacun dans le groupe.
- Évaluation de la pertinence des réalisations, par rapport aux choix de départ.
- Évaluation de l'intérêt porté au projet, du temps de concertation possible, etc.

- **Points positifs :**
 - Quand la réalisation va à son terme sans « stress ».
 - Quand la critique est constructive.
 - Quand le plaisir de la création dépasse l'envie de faire une création pour « épater » les copains.

- **Points négatifs :**
 - Quand les enfants n'ont rien à dire.
 - Quand le spectacle ou la réalisation du CD devient une « fin » en soi.

- **Propositions :**
 Pour être à l'aise dans ce genre de projet, s'associer à des « sponsors » qui peuvent à la fois apporter des finances et aussi un « cadre » à l'expérience.

Perspective :

Aborder la création musicale avec du matériel « conséquent » d'enregistrement, matériel qui serait individuel (chaque enfant disposerait du sien) pour aller aussi loin dans la musique avec des enfants, qu'on peut aller avec des mots.

Créer un Atelier Théâtre

Organisme et responsable de l'expérience

Association Famille Rurale (Laurence Mare)
77580 - Villiers sur Morin

Descriptif succinct :

En 1987, Laurence Mare est sollicitée pour intervenir dans les classes CP/CE1 du village de Villiers sur Morin pour monter un spectacle théâtral.

L'association familiale rurale (AFR) lui propose de donner des cours de théâtre au sein de leur programme d'activités. En 1988, les cours débutent avec 8 inscrits

Dix ans plus tard, l'intervenante décide de cesser les cours qui accueillent 35 jeunes environ.

Huit d'entre eux refusant d'arrêter, l'association « L'atelier théâtre » est créée en 1999.

En 2001, la Présidence est reprise par une jeune fille de 20 ans, Caroline.

Durée de l'expérience : 14 ans

Les partenaires : Financiers : commune et Conseil Général

Genèse et identification de l'expérience

Forme de l'expérience :

Ateliers et création de spectacle. Cours hebdomadaires de 1h30 à 2h00 en fonction de l'âge.

- **Thèmes abordés** : des textes de référence (Molière, les Fables de La Fontaine, etc), des spectacles comiques et des créations.
- **Type de public visé** : tout public à partir du moment où les enfant savent lire.
- **Les initiatives prises par les jeunes** : gestion de l'association dans son ensemble.

Le déroulement :

La démarche pédagogique : les techniques sont identiques à celles des spectacles professionnels :

Le premier trimestre est purement technique (respiration, articulation, pose de voix, improvisation). Ces ateliers s'organisent sous forme de jeux.

Le second et le troisième trimestres sont consacrés à la création d'un spectacle.

Le choix de la pièce s'effectue à partir du genre de personnage que chacun a envie de jouer. Souvent, le spectacle est écrit sur mesure et ne comporte ni premier rôle ni rôle de figurant.

Chacun a quelque chose à défendre. En fonction de la facilité à apprendre, les enfants ont plus ou moins de textes mais cela est compensé par des numéros plus visuels (danse, acrobatie, chant).

Le travail commence toujours par un « travail de table », c'est-à-dire lecture de la pièce autour d'une table afin de s'interroger sur les motivations du personnage, son état au moment où il est en scène, sur ses sentiments, etc.

Ensuite, vient le temps de la mise en place : Texte en main, le spectacle est posé dans l'espace : les accessoires, les décors, les entrées et les sorties, les déplacements, etc. Des évolutions sont souvent apportées par les enfants et les jeunes au fil des répétitions.

Enfin, les accessoires définitifs, les costumes, puis les éclairages sont introduits lors des toutes dernières répétitions.

Le spectacle est destiné à l'ensemble du village avec un droit d'entrée symbolique à la fois pour donner de la valeur à la prestation et pour augmenter le niveau d'exigence des jeunes envers eux-mêmes. La presse locale a toujours consacré un article aux spectacles.

Éléments de bilan et perspectives :

Approcher des textes d'auteurs à partir de l'activité théâtrale a permis aux jeunes :

- de s'intéresser d'une autre manière à ces œuvres ;
- de s'ouvrir à d'autres œuvres ;
- de se rendre au théâtre pour découvrir des spectacles différents ;
- de développer un esprit critique.

Au niveau de l'association, les jeunes sont en capacité de :

- trouver des contrats pour jouer le spectacle ;
- organiser le travail en répétition ;
- apporter des idées de mise en scène et de décor.

Au niveau du vivre ensemble, ce groupe est solidaire dans leur vie quotidienne bien que les voies professionnelles vers lesquelles ils se sont engagés soient différentes des uns aux autres.

Les Baminofolies (manifestation annuelle pour les 0-6 ans)

Organisme et responsable de l'expérience

Ville de PESSAC et CCAS de la commune (Pascal PIQUE)
Place de la V^{ème} République
33600 PESSAC
Tél : 05 57 02 20 20
Fax : 05 56 45 89 42
E-mail : pascal.pique@free.fr

Descriptif succinct :

Manifestation qui regroupe parents, enfants (moins de 6 ans) et professionnels autour d'une journée de plaisirs, de jeu, de faire, lié à l'art, et à la culture. Autour d'un parcours les familles et leurs enfants peuvent participer à des ateliers réparties dans l'espace qui ont pour but une réalisation finale et collective très liée à une performance de « land art »... Plantation de 1000 moulins à vent dans un champs, création d'une constellation d'étoiles et de lunes sur 100 roues de vélo qui tournent, construction d'une montagne d'objet bleu en musique, etc. Les Baminofolies regroupent en moyenne 500 parents et 500 enfants.

Durée de l'expérience : se prépare en un an et dure 1 journée

Les partenaires : L'ensemble des partenaires du contrat enfance coordonnées par le service petite enfance de la commune soit : les centres de loisirs, les assistantes maternelles, les crèches municipales et parentales, les haltes-garderies, les jardins d'enfants, les accueils parents - enfants, les accueils périscolaires de la ville, divers associations (musique, théâtres, danse, arts plastiques), le réseau éveil culturel et petite enfance et enfin les centres sociaux

Genèse et identification de l'expérience

volonté de faire une journée annuelle réservée aux tout- petits sur la commune qui soit le reflet du travail effectué par toutes les structures petite enfance : l'éveil culturel étant le fil conducteur des pratiques dans tous les lieux d'accueil.

Forme de l'expérience : une journée sous forme de vaste « performance » associant parents, enfants et professionnels dans l'action.

- **Thèmes abordés** : un champs de moulin à vent, une fin de journée en attendant la nuit, la couleur bleu dans tout ces états...
- **Type de public visé** : les familles des enfants de moins de 6 ans ensemble.
- **Les initiatives prises par les jeunes** : chaque structure se charge d'investir au mieux les parents et les enfants à la préparation de cette manifestation... communication de choses à

apporter (coquillage, objet bleu, lampe torche), préparation d'outils avec les enfants nécessaire à la mise en place de la performance (cailloux des chemins, peinture des ustensiles pour les moulins, etc.).

Le déroulement :

l'accueil se fait toujours par un objet (sac) qui contient les éléments nécessaires à un déroulement « magique » et autonome des familles.... Des lunettes pour y voir les étoiles, trois bonbons en forme de lune, un caillou de Petit Poucet... et une histoire pour les parents et une histoire pour les enfants.... Ensuite chaque famille va et vient : fait ou ne fait pas, regarde, participe, joue, discute entre eux. Des professionnels des structures sont là pour guider, proposer de faire sur des lieux, ou reste à discuter en regardant.

Il existe donc en fait, un parcours, des ateliers avec diverses propositions qui se complètent vers un objet d'art unique (on construit un moulin à vent que l'on vient planter par la suite avec les 1000 autres, on vient accrocher des étoiles et danser autour de 100 roues de vélo représentant le ciel et les galaxies, on vient accrocher sur une montagne l'ensemble des petits objets bleus que l'on a fait ensemble durant la journée, etc.)

La démarche pédagogique :

la démarche tente de faire participer au maximum l'ensemble des personnes qui sont sur le site : « la rencontre par le faire, le faire pour parler », discuter, se connaître.

Éléments de bilan et perspectives :

La volonté étant de faire partager aux familles le goût de l'art qu'ont naturellement les enfants en eux. Cette apprentissage sert aussi beaucoup aux professionnelles qui sont quotidiennement avec les enfants et qui rencontrent autrement les familles. La volonté des responsables de structure de baser cette manifestation sur l'art a obligé chaque équipe à s'initier au regard, à l'ouverture, au changement. Le réseau éveil culturel œuvre depuis 10 ans dans la formation des professionnels girondins.

La ville de Pessac a signé une convention de deux ans avec le parc de la Villette pour un appui technique sur nos manifestations en nous aidant à les élaborer et en laissant partir des professionnels pessacais à Paris voir ce qui se pratiquait sur le parc dans « la folies petite enfance ». Ceci a été très positif et en rendu qualitatif les interventions sur Pessac et dans les Baminofolies.

Ce à quoi il faut veiller constamment c'est que l'ensemble des professionnels de toutes les structures soit associé au décision et au travail de création de la manifestation pour éviter un certain nombre de tension entre les structures et/ ou les professionnelles.

D'avoir permis l'arrivée d'intervenant de la villette à Pessac n'a pas été sans souci de ce point de vue. La sensation de se voir imposer un projet est vite apparu. Désormais le travail est beaucoup plus concerté et la volonté d'associer à la genèse du projet l'ensemble des personnels est une priorité.

A voir comment cette manifestation qui au départ (il y a 5 ans) était une jolie kermesse pour tout- petits deviendra après ces trois ans de culture, de performance, et de land art.

Impliquer les écoles maternelles dans le travail et la manifestation des baminofolies.

ANNEXES

Charte d'objectifs

Culture / Education Populaire

Entre

Le Ministère de la Culture et de la Communication

et

Les Centres d'Entraînement aux méthodes d'éducation active (CEMEA)

Le Collectif Interassociatif pour la réalisation d'activités scientifiques et techniques (CIRASTI)

La Confédération Nationale des Foyers Ruraux (FNFR)

La Fédération Française des Maisons des Jeunes et de la Culture (FFMJC)

La Fédération Nationale Laïque de structures et d'activités éducatives, sociales et culturelles (FRANCAS)

La Fédération Nationale Léo-Lagrange (FNLL)

La Fédération Nationale Peuple et Culture (PEC)

La Ligue Française de l'Enseignement et de l'Education Permanente (LFEEP)

Il est convenu ce qui suit :

La culture est au cœur du pacte républicain . Elle concourt à la formation du citoyen et contribue à l'épanouissement de chacun.

Conformément à cette exigence démocratique fondamentale, il est donc de la responsabilité du ministère de la Culture et de la Communication de mettre tout en œuvre pour étendre à l'ensemble de la population l'accès aux pratiques artistiques et culturelles et créer une réelle participation des citoyens à la vie culturelle de leur pays.

Dans cette perspective, le ministère de la Culture et de la Communication souhaite conjuguer ses efforts avec les mouvements d'Éducation Populaire qui ont développé des projets et des actions artistiques et culturels diversifiés, en lien étroit avec la population et plus particulièrement avec les jeunes.

Les mouvements et fédérations d'Éducation Populaire présents sur l'ensemble du territoire constituent un maillon important du développement culturel de par leur ancrage territorial et la diversité de leurs modes d'intervention.

Le rapprochement des institutions artistiques et culturelles et des réseaux de l'éducation populaire doit faciliter l'analyse commune des besoins, la rencontre entre pratiques amateurs et pratiques professionnelles et de nouvelles démarches vers la population.

Les liens établis au début des années 90 ont jeté les bases d'une collaboration qui s'est concrétisée selon des modalités diverses : organisation commune de séminaires et formations, soutien à des projets nationaux, professionnalisation du réseau culturel de chaque fédération, création de postes Fonjep culture, dont un certain nombre sont aujourd'hui attribué à des responsables culturels régionaux.

Il s'agit maintenant, au plus près du terrain et des citoyens, de renforcer ce partenariat autour d'un axe majeur : le développement des pratiques artistiques et culturelles.

La présente Charte vise à énoncer les objectifs constitutifs des relations entre les partenaires désignés, étant entendu que la mise en œuvre de projets devra faire l'objet, au-delà des contractualisations au niveau national, d'application négociée aux échelons territoriaux pertinents.

La présente Charte conforte le cadre de la signature des conventions bilatérales pluriannuelles entre le ministère de la Culture et de la Communication (Délégation au Développement et à l'Action Territoriale et directions de l'administration centrale) et chacune des fédérations signataires, ainsi qu'entre les Directions régionales des affaires culturelles et ces mêmes fédérations.

I - Des objectifs convergents

Les associations signataires considèrent que :

- leur mission d'éducation populaire a pour objectif global de contribuer à l'avènement d'une société plus juste et solidaire ;
- l'accès à l'art et à la culture, y compris la culture scientifique et technique, est un droit fondamental qui contribue à la formation du citoyen et constitue donc un garant pour la démocratie ;
- la culture ne se réduit pas à sa dimension artistique, mais englobe tout ce qui permet aux individus d'appréhender le monde et les rapports sociaux, d'y agir individuellement et collectivement et de se situer par rapport à une mémoire commune.

Élaborer une politique culturelle plus démocratique suppose notamment un renforcement de l'action dans les domaines suivants :

- **L'éducation artistique et culturelle** : elle constitue le fondement nécessaire d'une politique de développement culturel. L'éducation artistique et culturelle est en effet l'une des dimensions fondamentales de la formation générale du citoyen, à l'école, hors du temps scolaire et tout au long de la vie.
- **La médiation** : une attention particulière sera portée à la médiation artistique et culturelle, élément indispensable pour la structuration d'une politique de démocratisation. Chacun sait que le contact avec l'œuvre ne suffit pas et que des médiations impliquant des populations dans l'ensemble des domaines artistiques et culturels doivent être développées.

- **Le développement et le suivi des pratiques amateurs** : la valorisation des pratiques en amateur et le soutien de projets prendront place dans le cadre de conventions de développement culturel, de contrats de ville ou de conventions spécifiques entre les Institutions culturelles et les Associations d'Éducation Populaire.
- **L'animation et la qualification des réseaux** : sont déterminantes pour la qualité des propositions artistiques et culturelles sur un territoire donné et l'intérêt que la population trouve à s'investir dans ces projets. Un effort commun doit être fait pour soutenir, développer et qualifier les initiatives et associations de proximité en s'appuyant, d'une part sur les ressources locales, et d'autre part sur les têtes de réseaux des fédérations et mouvements d'éducation populaire.

II - Une action concertée

Le renforcement du partenariat pourra prendre les formes suivantes :

- Une intervention concertée dans l'ensemble des dispositifs interministériels et les politiques d'aménagement du territoire.
- Des conventions spécifiques inscrites dans la durée entre des institutions culturelles et les réseaux d'éducation populaire.
- Des projets plus ponctuels entre institutions culturelles et fédérations d'éducation populaire.
- Des séminaires et des formations communes en direction des acteurs des réseaux d'éducation populaire et des acteurs des institutions culturelles.

III - Le conseil national Éducation Populaire/Culture

Il est composé de deux représentants par fédération et des représentants du Ministère (deux représentants des DRAC et un représentant par direction de l'administration centrale).

Le Conseil national est présidé par la Ministre de la Culture et de la Communication ou son représentant ; son secrétariat est assuré par la Délégation au Développement et à l'Action Territoriale. Il se réunit au moins une fois par an en séance plénière.

Le Conseil est un lieu d'échanges, d'analyses, de réflexions et de propositions. Il lui appartient de définir des orientations et des méthodes de travail, et de procéder à l'élaboration de la mise en œuvre de la Charte.

Autant que de besoin, il désignera en son sein les membres de groupes de réflexion thématiques représentatifs du Conseil qui rendront compte régulièrement de l'avancement de leurs travaux.

Les Ministères concernés seront associés à des sessions ou journées d'information et de réflexion, organisées sur des thématiques partagées.

Le Conseil national pourra proposer des modifications à la présente Charte.

Le Conseil national sera consulté sur les demandes d'adhésions de nouvelles fédérations à la présente Charte.

Un document de synthèse sera élaboré par la DDAT en concertation avec l'ensemble des membres du Conseil au terme d'une période de trois ans et sera soumis pour diffusion à l'approbation du Conseil National Education Populaire/Culture.

Fait à PARIS, le 30 juin 1999

Catherine TRAUTMANN
Ministre de la Culture et de la Communication

Jérôme CHAPUISAT
Président des CEMEA

Claude ESCOT
Président du CIRASTI

Jean-Marie LAVERGNE
Président de la Confédération nationale
Des Foyers Ruraux

Régis GONTHIER
Président de la FFMJC

Pierre DURAND
Président des FRANCAS

Bernard DEROSIER
Président de la Fédération
Léo Lagrange

Cécil GUITART
Président de Peuple et Culture

Roger LESGARDS
Président de la Ligue
Française de l'Enseignement

Fédération Nationale des Francas

Texte adopté au Congrès de Lille (1969)

Le Congrès de la Fédération Nationale des Francs et Franches Camarades tient à réaffirmer les positions déjà maintes fois défendues dans nos assises nationales depuis la création de notre Mouvement et concernant la place des activités culturelles générales de l'enfant dans son éducation.

L'éducation ne peut-être que globale et elle doit viser à l'élévation du niveau culturel de l'individu dans une société au niveau culturel moyen le plus élevé possible.

L'éducation doit être harmonieuse, c'est-à-dire faire appel à toutes les techniques, tous les arts, toutes les formes d'expression qui permettent à chacun l'accomplissement de sa personnalité et son insertion volontaire dans une collectivité humaine.

La formation culturelle de l'enfant ne saurait se séparer de la vie culturelle générale, mais elle doit tenir compte de la spécificité de la psychologie enfantine ce qui suppose à la fois une recherche pédagogique continue et des réalisations en direction de l'enfance.

L'importance des moyens d'expression de masse, le fait qu'ils touchent de façon plus directe l'enfant que l'adulte obligent à étudier, avec la participation des éducateurs responsables, les moyens d'assurer à la fois la liberté d'expression des créateurs et la protection de l'enfant et du jeune adolescent pendant sa période de formation.

La situation actuelle de l'école et particulièrement de l'école primaire ne permet pas de comprendre les retards culturels qui sont la conséquence des inégalités socio-économiques. Toute réforme de l'enseignement qui n'assurerait pas les moyens destinés à lutter contre cette ségrégation au niveau des actions socio-éducatives de masse ne pourrait conduire qu'à maintenir les barrières d'origine sociale mises à une véritable démocratisation de la culture (ce qui entraîne une répartition nouvelle du revenu national).

Le fonctionnement démocratique de toutes les institutions s'adressant à l'enfance et des groupes d'enfants eux-mêmes, constitue un moyen puissant de culture civique : il contribue à rendre chacun apte à assimiler la culture du passé et à promouvoir l'aspiration de l'enfance et de la jeunesse à une culture humaine sans cesse plus universelle dans le respect des particularités de chacun.

Une telle politique, seule à la mesure du prodigieux perfectionnement des techniques qui ne fait que s'amorcer, exige que la conception globale de l'éducation et de la culture devienne une cause d'intérêt national devant laquelle les considérations de profit doivent céder le pas. L'enfant-client doit être défendu de ses exploiters.

Mais, les crédits dégagés ne suffiraient pas si les cadres nécessaires à une telle promotion de masse ne sont puisés dans l'ensemble de la population associée à la gestion et à l'animation de l'action culturelle pour l'enfance.

Le Congrès appelle l'ensemble des militants des F.F.C. à multiplier les initiatives pour, en particulier avec l'aide des collectivités locales, porter l'action à caractère culturel de nos adhérents à un niveau sans cesse plus élevé.

Il demande à chacun de se lancer dans la bataille de l'égalité culturelle des enfants avec la même audace qui fut pour des buts différents, celle des créateurs de l'École Primaire Française, avec la

Fédération Nationale des Francas

Texte adopté au Congrès de Toulouse (1995)

même volonté d'y associer les couches les plus larges de la population.

La culture, au sens large, c'est tout ce qui s'ajoute à la nature et nous fait HUMAIN véritablement : c'est un ensemble, historiquement et socialement déterminé, de coutumes, de croyances, d'institutions, de règles, de valeurs, de savoirs et de savoir-faire, à l'intérieur duquel ou au travers duquel nous vivons notre rapport au monde, aux autres et à nous-mêmes.

La culture d'un individu, c'est :

- d'une part, l'ensemble des repères reçus et/ou créés par lui et qui lui permettent de se situer au regard du temps, de l'espace, de l'environnement, des relations aux autres et à la collectivité humaine, de la vie, de la mort...
- d'autre part, la capacité de l'individu à hiérarchiser l'ensemble de ces repères.

La culture comporte notamment un système de repères essentiels et permanents, qui concernent :

- Les représentations collectives, les valeurs morales, les comportements... On peut parler de ce point de vue de repères éthiques, esthétiques, sociaux . La culture est alors prise au sens d'ensemble de processus psychosociaux.
- Des connaissances, des savoir-faire... Un ensemble identifiable de productions propres à chaque communauté humaine. On peut parler de repères cognitifs. La culture est prise ici au sens de produits des activités humaines, cette acception prenant en compte la dimension créatrice de ces activités.

Ainsi l'homme cultivé est celui qui s'est approprié son contexte culturel, et peut à partir de cet héritage se construire d'autres représentations, d'autres connaissances et savoir-faire... En ce sens, la culture ne peut s'envisager comme une entité figée, mais bien comme un ensemble vivant qui fonde l'identité même de l'individu et participe de son accession à la citoyenneté.

Dans les représentations sociales actuelles, il y a deux approches de la culture :

- La culture culturante valorise plutôt l'acception la plus courante de l'épithète culturelle, la dimension esthétique de la culture.
- La culture cultivante considère plutôt l'individu par ce qu'il est, et par ce qu'il vit.

L'accélération du rapport espace-temps, la surabondance des modèles culturels, la difficulté à transmettre les clés de lecture de ces évolutions, l'affaiblissement des valeurs repères conduisent à des difficultés de structuration individuelle et collective et peuvent générer des comportements déviants.

Dans ce contexte mouvant, il est indispensable :

- de permettre l'accès aux arts, aux sciences et aux techniques,
- de permettre d'associer les dimensions complémentaires de la culture,
- de contribuer au développement des facultés de repérage,

- de favoriser l'expression, la communication des émotions et de la créativité, ainsi que la relation aux autres quelles que soient leurs références culturelles.

Cette action est complémentaire et indissociable des dimensions sociale et éducative de la vocation des Francas.

Protocole des ministères de la Jeunesse et des Sports et de la Culture et de la Communication

Signature par Catherine Tasca,
Ministre de la Culture et de la Communication
et Marie-George Buffet,
Ministre de la Jeunesse et des Sports

Du PROTOCOLE D'ACCORD
« Pratiques artistiques, Culture et Education populaire »
le mercredi 31 octobre 2001
dans le cadre des « Rencontres 2001 de La Villette »

SOMMAIRE

<u>LE TEXTE DU PROTOCOLE D'ACCORD</u>	p. 3
<u>LES PRATIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES : UN OBJECTIF COMMUN POUR DEUX MINISTÈRES</u>	
Une répartition de domaines d'action, héritée du passé	p. 8
Un protocole sur les pratiques, l'initiation et les formations artistiques et culturelles	p. 9
Des modalités concrètes de mise en œuvre	p. 10
<u>INITIATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE</u>	
Les Contrats Educatifs locaux - CEL -	p. 11
Un exemple de manifestation : « Un été au cinéma »	p. 13
<u>ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES ARTISTIQUES</u>	
Introduction	p. 14
Des lauréats « Défi jeunes »	p. 15
Des exemples de « Défi jeunes »	
- Le Théâtre de Tohu Bohu	p. 16
- Le Groupe DACM	p. 17
- La Cordonnerie	
« Mosaïque ... Danse(s) d'une ville »	p. 18
« Les Amandiers dans la ville »	p. 19
« Lire, entendre et jouer le théâtre contemporain », à Cucuron	p. 20
Un studio itinérant en Gironde	p. 23
<u>RENCONTRES 2001 DE LA VILLETTE</u>	p. 25
<u>FORMATION</u>	
Harmoniser les compétences : du BEATEP au BPJEPS	p. 26
<u>ACTUALITÉ DE L'ÉDUCATION POPULAIRE</u>	p. 27
<u>LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS</u>	p. 28

PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE

LE MINISTERE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION ET LE MINISTERE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Depuis plus de dix ans, les ministères de la Culture et de la Communication et de la Jeunesse et des Sports, conscients de partager une responsabilité commune, notamment à l'égard des enfants et des jeunes, ont associé leurs efforts pour :

- développer en harmonie, au sein de la cité, les projets éducatifs et culturels qui favorisent l'appropriation par les enfants et les jeunes, des arts et la culture ;
- mobiliser les réseaux respectifs de compétence sociale, artistique et culturelle au plus près des attentes et des besoins des jeunes dans leur diversité ;
- rendre toujours plus présent le souci d'exigence et de qualité tant dans la formation que dans l'accompagnement des projets artistiques et culturels des jeunes.

Cet engagement conjoint s'était traduit notamment par un premier accord qui a entraîné une meilleure collaboration des services déconcentrés.

Aujourd'hui, les deux ministères affirment ensemble un engagement commun en faveur d'un soutien public aux pratiques artistiques. Ils incitent les institutions culturelles et les équipes artistiques à remplir leur mission de service public et les professionnels et les mouvements d'éducation populaire à faire du temps libéré un vrai moment choisi pour chacune et chacun et pour toutes et tous.

I - OUVRIR DES CHANTIERS DE COOPÉRATION

1- Favoriser l'initiation artistique et culturelle des enfants et des jeunes

- 1.1 - Le ministère de la Culture et de la Communication et le ministère de la Jeunesse et des Sports se proposent de renforcer la dimension artistique et culturelle des projets inscrits dans tous les dispositifs interministériels de développement territorial (contrats éducatifs locaux, contrats de ville, grands projets de ville, contrats de pays ...). Le partenariat avec les collectivités locales est une condition de la réussite de cet objectif.
- 1.2 - Ils s'attachent à mieux assurer la cohérence des actions menées en direction des enfants et des jeunes à l'école et pendant le temps libre. Les contrats éducatifs locaux et les plans locaux pour l'éducation constituent les instruments privilégiés de cette cohérence qui repose sur la coopération entre tous les acteurs concernés : parents, enseignants, animateurs, intervenants spécialisés dans les différents domaines des arts et de la culture.
- 1.3 - Dans le même esprit, un rapprochement sera engagé entre les « espaces culture multimédias » créés à l'initiative du ministère de la Culture et de la Communication, et les « points cyb espaces numériques » créés au sein du réseau information jeunesse à l'initiative du ministère de la Jeunesse et des Sports.

Ces dispositifs participent l'un et l'autre à la mise en œuvre du programme d'action gouvernemental pour préparer l'entrée de la France dans la société de l'information (PAGSI). Il est nécessaire que s'établissent entre eux des liaisons, notamment en ce qui concerne le développement des pratiques artistiques et culturelles grâce à l'outil multimédia, chez les jeunes de toutes origines sociales.

2- Accompagner les pratiques amateurs et les parcours professionnels

- 2.1 -** Les enquêtes réalisées par le ministère de la Culture et de la Communication ont mis en évidence ces dernières années l'intérêt grandissant des Français et en particulier des jeunes à « pratiquer en amateurs » dans tous les domaines artistiques et culturels. Les deux ministères poursuivent dans le domaine des pratiques amateurs des objectifs complémentaires : valoriser la spécificité des démarches artistiques, permettre leur appropriation qui contribue à façonner un regard sensible et personnel sur le monde, aider à l'émergence de nouvelles formes artistiques, à la fois facteurs de dynamique sociale et de renouvellement des professions.
- 2.2 -** Les directions régionales des affaires culturelles procèdent actuellement à un état des lieux des pratiques. Des lieux de formation et des centres de ressources y collaborent avec plusieurs fédérations d'éducation populaire. De son côté, le ministère de la Jeunesse et des Sports a entrepris une enquête auprès de ses services déconcentrés. Les deux ministères s'informeront mutuellement des résultats recueillis et créeront des groupes de travail qui, sur la base de ceux-ci, entreprendront une réflexion commune à même de déboucher sur une action coordonnée.
Le ministère de la Jeunesse et des Sports poursuivra sa collaboration au groupe de travail sur le cadre juridique des spectacles en amateur créé par le ministère de la Culture et de la Communication. Les deux ministères animeront une campagne de communication pour en faire connaître les conclusions.
- 2.3 -** Les deux ministères étudieront avec les collectivités territoriales les modalités d'élaboration de schémas départementaux de développement des pratiques amateurs. Un groupe de travail est créé à cet effet.
- 2.4 -** L'action en direction de la jeune création constitue pour les deux ministères un objectif essentiel. Le ministère de la Culture et de la Communication renforcera sa participation au dispositif des Défis-Jeunes ; ses services déconcentrés apporteront leur concours à l'expertise technique des projets artistiques et culturels des candidats aux bourses Défi-Jeunes et accompagneront la mise en œuvre des projets des lauréats qui s'inscrivent dans une perspective professionnelle. Ils faciliteront notamment leur accueil dans les institutions culturelles et, le cas échéant, leur accès aux formations aux métiers des arts et de la culture.
- 2.5 -** Les stages de réalisation, dispositif de formation artistique initié par le ministère de la Jeunesse et des Sports, feront l'objet d'un soutien commun des deux ministères dès lors qu'ils seront encadrés par des personnels qualifiés ou des professionnels reconnus par eux deux.

L'objectif recherché, est que, dès 2002, un stage soit organisé au moins dans un département de chacune des régions et ce, dans l'un des champs suivants : spectacle vivant (musiques amplifiées, chant, musiques traditionnelles, danse, art dramatique, arts de la rue et cirque), livre et expression écrite, média (radio et télévisions associatives), multimédia et cinéma.

- 2.6 - Le ministère de la Jeunesse et des Sports, au regard du soutien qu'il apporte aux nouvelles expressions artistiques et culturelles, participera à la mise en œuvre des préconisations du rapport réalisé à la demande du ministère de la Culture et de la Communication sur les espaces intermédiaires.

Le financement éventuel de leur fonctionnement pourrait être pris en charge dans des conventions pluriannuelles interministérielles incluant le ministère de la Jeunesse et des Sports dès lors que les associations à l'origine de leur création auront obtenu l'agrément de jeunesse et d'éducation populaire.

Les responsables de projets de nouveaux lieux culturels sont invités à faire appel aux bourses du programme Défi-Jeunes. Le ministère de la Jeunesse et des Sports leur diffusera l'information sur ce dispositif.

Les deux ministères s'associeront pour faire valoir, auprès du ministère de la Ville, l'éligibilité de ces nouveaux lieux dans les sites bénéficiant de contrats de ville ou de grands projets de ville (GPV), notamment pour l'extension des horaires d'ouverture en soirée et le week-end. Ils faciliteront le rapprochement entre ces nouveaux espaces et les centres de loisirs sans hébergement (CLSH) en vue de la mise en place d'une initiation artistique de qualité pour les enfants accueillis.

- 2.7 - D'une façon plus générale, les deux ministères soutiendront conjointement les opérations de mise en valeur de projets exemplaires sur les champs communs de l'action culturelle et de l'éducation populaire. C'est le cas en particulier des Rencontres de la Villette. A cet effet, ils concluront une convention triennale avec l'Établissement public de la Villette.

3 - Développer une politique commune de formation

- 3.1 - Depuis 1999, le ministère de la Culture et de la Communication apporte son concours au programme de formation initiale et continue des responsables d'associations et d'équipements socioculturels et des personnels d'animation en contact avec les jeunes. Une attention toute particulière sera accordée par les deux ministères aux jeunes inscrits dans le dispositif « nouveaux services emplois-jeunes ». Des propositions communes seront élaborées pour la qualification et la professionnalisation des emplois-jeunes chargés de missions culturelles et éducatives.

- 3.2 - Depuis plusieurs années les deux ministères ont organisé en partenariat des formations aux brevets d'État d'animateur technicien de l'éducation populaire et de la jeunesse (BEATEP) dans le domaine des médiateurs du livre. Ils étudieront ensemble la possibilité de créer ou de développer des brevets professionnels notamment dans les domaines suivants : médiateur du livre, animateur de projet éducatif, animateur multimédia, cinéma, musiques actuelles, art du cirque, patrimoine. À cet effet, des groupes de travail seront mis en place dès 2002.

- 3.3** - Le ministère de la Culture et de la Communication et le ministère de la Jeunesse et des Sports veilleront à ce qu'une synergie se mette en place dans le cadre de la formation continue des agents des deux ministères.
- Les actions de formation pilotées par le ministère de la Culture et de la Communication incluront des formations destinées aux animateurs des Points cyb pour les aspects culturels et artistiques du multimédia.
- L'institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP), dont la vocation est d'être un institut de formation et de recherche interministériel, pourrait être le lieu d'organisation de formations continues ouvertes à ces différents professionnels.

II - MOBILISER LES ACTEURS

1 - Assurer un soutien concerté aux associations d'éducation populaire

Le ministère de la Culture et de la Communication et le ministère de la Jeunesse et des Sports apportent un soutien aux associations de jeunesse et d'éducation populaire en leur attribuant des subventions et des postes au titre du Fonds de coopération de jeunesse et d'éducation populaire (FONJEP). Les deux ministères s'engagent à se transmettre toutes informations en ce domaine. Le ministère de la Jeunesse et des Sports adressera régulièrement au ministère de la Culture et de la Communication une liste actualisée des associations agréées dans le secteur de la culture. Les deux ministères se communiqueront la liste des associations qu'ils envisagent de subventionner et le montant de la subvention qu'ils envisagent d'attribuer afin de donner une meilleure cohérence à ce soutien public.

2 - Mutualiser les informations à destination des publics

- 2.1** - Au niveau national, les deux ministères renforceront leur collaboration pour la diffusion des informations sur les ressources culturelles, les métiers des arts et de la culture, et les formations qui y préparent, les lieux d'accueil des pratiques amateurs et les modalités d'accompagnement de ces pratiques. Pour ce faire, ils étudieront les modalités concrètes d'un développement des liens entre leurs sites portails et d'un rapprochement entre leurs réseaux de diffusion de l'information.
- 2.2** - Au niveau local, les directeurs régionaux des affaires culturelles étudieront avec les délégués départementaux à la vie associative comment diffuser aux associations les informations à caractère culturel et artistique par l'intermédiaire des missions d'accueil et d'information aux associations (MAIA).
- 2.3** - À partir de la collaboration menée en 2001 pour les épreuves culturelles des jeux de la Francophonie, les deux ministères étudieront les modalités de renforcement de leurs interventions communes dans l'espace francophone avec l'Agence internationale de la Francophonie (AIF) ou pour le suivi des mesures décidées par la conférence des ministres de la Jeunesse et des Sports des pays ayant le français en partage (CONFEJES).

3 - Créer des structures de concertation

- 3.1 - Au niveau national, l'institution de rencontres régulières, selon un calendrier déterminé, entre les directeurs d'administration centrale, permettra une information mutuelle sur les grandes orientations de chacun des deux ministères. Des groupes de travail mixtes seront créés sur des sujets d'intérêt commun. La liste de ces groupes de travail est annexée au présent protocole.
- 3.2 - Au niveau régional, au moins une rencontre annuelle sera organisée entre le directeur régional des affaires culturelles et le directeur régional de la Jeunesse et des Sports qui assurera la liaison avec les directeurs départementaux. Des groupes de travail mixtes seront créés en tant que de besoin, de façon à préparer la conclusion d'une convention de coopération déclinant au plan régional des orientations définies par le présent protocole d'accord. Cinq régions seront choisies, dès 2002, pour expérimenter ces méthodes de travail, l'objectif étant de les généraliser, dès 2004, à l'ensemble du territoire.
- 3.3 - Des regroupements associant des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse et des conseillers des directions régionales des affaires culturelles exerçant dans la même spécialité (livre, musiques actuelles, danse, multimédia) seront organisés en région et, éventuellement, au niveau national, selon des modalités déterminées en commun.
- 3.4 - Le conseil de la jeunesse et les conseils départementaux et locaux de la jeunesse seront associés aux travaux menés en commun par les deux ministères. L'expérience de trois années de fonctionnement des conseils a en effet montré l'intérêt de ces lieux de proposition et de dialogue entre les jeunes et les pouvoirs publics.
- 3.5 - La mise au point des projets territoriaux départementaux a mis en évidence la nécessité de mieux coordonner les interventions de l'Etat. La création, à l'initiative des préfets, de pôles de compétence peut être un moyen d'y parvenir. Toutefois un problème spécifique se pose du fait que les services déconcentrés du ministère de la Culture et de la Communication ne sont présents qu'au niveau régional, alors que ceux du ministère de la Jeunesse et des Sports sont présents à la fois dans la région et dans le département. Une mission conjointe sera confiée à l'inspection générale de l'administration des affaires culturelles et à l'inspection générale de la Jeunesse et des Sports pour faire des propositions visant à mieux articuler leurs actions en dépit de leurs différences de structures.

Fait à Paris, le 31 octobre 2001

La Ministre de la Culture
et de la Communication

Catherine TASCA

La Ministre de la Jeunesse
et des Sports

Marie-George BUFFET

LES PRATIQUES CULTURELLES ET ARTISTIQUES UN OBJECTIF COMMUN POUR DEUX MINISTÈRES

Le 31 octobre 2001, Catherine Tasca, ministre de la Culture et de la Communication et Marie-George Buffet, ministre de la Jeunesse et des Sports signent un protocole d'accord sur « Pratiques Artistiques, Culture et Education populaire »

Ce protocole a pour objectif de prolonger les collaborations déjà engagées sur le terrain, d'affirmer l'investissement commun des deux ministères en faveur d'un soutien public aux pratiques artistiques, de développer en harmonie les projets éducatifs qui favorisent l'appropriation par les enfants et les jeunes des arts et de la culture.

UNE RÉPARTITION DE DOMAINES D'ACTION, HÉRITÉE DU PASSÉ.

La répartition des champs de compétence dans ce domaine entre les deux ministères s'est progressivement mise en place au sortir de la guerre. En 1944 est créée la Direction de l'éducation populaire et des mouvements de jeunesse. Elle met en place des postes d'instructeurs nationaux, hommes de théâtre, plasticiens, musiciens... afin que la culture appartienne à tous. L'éducation populaire, pédagogie spécifique de la formation culturelle des jeunes -et de leurs aînés- dépend désormais du ministère de la jeunesse et des sports.

Au fil des années, au projet de culture, ou d'éducation, populaire se substituent les actions en faveur de la jeunesse, l'animation socio-culturelle, les programmes d'insertion... Cette évolution sensible dès la création du ministère de la Culture en 1959 est consacrée par le partage entre professionnels et amateurs qui s'affirme dans les années 70.

Le ministère de la Jeunesse et des Sports dispose d'un champ qui lui est propre : il agit dans le temps des loisirs et des vacances des enfants, des adolescents et des jeunes adultes. Il conduit, dans ce cadre, une action éducative qui s'appuie sur les pratiques artistiques et ce, dans une démarche d'éducation populaire dont l'importance et la modernité a été réaffirmée en 2001 par l'Offre publique de Réflexion sur l'Éducation populaire lancée auprès d'un monde associatif.

Aider les jeunes et les adultes à construire leur identité, leur autonomie, à développer leurs compétences, à trouver leur place dans la société grâce à la maîtrise des expressions artistiques participe de la mission éducative des deux ministères de la Culture et de la Communication et de la Jeunesse et des Sports.

Le ministère de la Culture et de la Communication a placé au cœur de son action l'accès du plus grand nombre à la création artistique et au patrimoine culturel. Les pratiques artistiques qui permettent au public de s'approprier le création contemporaine et ce patrimoine font ainsi partie des préoccupations majeures du ministère.

La volonté d'harmoniser les politiques mises en œuvre dans ce domaine est à l'origine du protocole d'accord entre les deux ministères

UN PROTOCOLE SUR LES PRATIQUES, L'INITIATION ET LES FORMATIONS ARTISTIQUES ET CULTURELLES

Au travers de ce protocole, les ministères, qui poursuivent dans ce domaine des objectifs complémentaires, affirment l'importance du champ des pratiques artistiques en amateur dans la mesure où elles favorisent l'épanouissement de l'individu, la dynamique sociale et aident à l'émergence de nouvelles formes artistiques.

- ***L'initiation artistique et culturelle des enfants et des jeunes:***

Les deux ministères se proposent de renforcer la dimension artistique et culturelle des projets inscrits dans tous les dispositifs interministériels de développement territorial.

Les Contrats Éducatifs Locaux (CEL) notamment constituent l'instrument privilégié permettant la mise en œuvre d'action en direction des jeunes à l'école et pendant le temps libre. L'information des jeunes sera développée dans tous les contrats et les jeunes seront associés aux projets les concernant.

Cette offre éducative et culturelle pourrait être élargie à d'autres dispositifs interministériels tels que les contrats de ville, les contrats locaux de sécurité....

Ils engageront des liaisons entre les « espaces culture multimédias » créés à l'initiative du ministère de la Culture et de la Communication, et les « points cyb espaces numériques » créés au sein du réseau information jeunesse à l'initiative du ministère de la Jeunesse et des Sports des liaisons, particulièrement en ce qui concerne le développement des pratiques artistiques et culturelles grâce à l'outil multimédia, chez les jeunes de toutes origines sociales

- ***Un meilleur accompagnement commun des pratiques artistiques :***

Les ministères veilleront à la mise en cohérence de leur politique publique en faveur des pratiques amateurs et des parcours professionnels.

Dans le cadre de l'action en direction de la jeune création, le ministère de la culture et de la communication renforcera sa participation au dispositif DEFI JEUNES et accompagnera la mise en œuvre des projets qui s'inscrivent dans une perspective professionnelle en facilitant leur accueil dans les institutions culturelles et le cas échéant leur accès aux formations aux métiers d'arts et de la culture.

De la même façon sera soutenue la mise en place de stages de réalisation, l'aide aux pratiques amateurs et les modalités d'élaboration de schémas départementaux de développement de ces pratiques. La lecture et l'écrit, le spectacle vivant, l'image et le multimédia seront au cœur de ces processus d'accompagnement commun des pratiques artistiques.

- ***Le développement d'une politique commune de formation***

À partir de l'expérience commune aux deux ministères du BEATEP (Brevet d'État d'Animateur Technicien d'Éducation Populaire et de Jeunesse) dans le domaine des médiateurs du livre, les deux partenaires travailleront à l'élaboration de BPJEPS (Brevets Professionnels de la jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport) animateur multimédia, animateur de projet éducatif, musiques actuelles, art du cirque, patrimoine...

DES MODALITÉS CONCRÈTES DE MISE EN ŒUVRE

- *Au niveau national :*

La création de groupes de travail mixtes permettra d'assurer le suivi de l'application du protocole.

- *Au niveau régional :*

Des conventions seront mises en place entre le directeur régional des affaires culturelles, le directeur régional et les directeurs départementaux de la jeunesse et des sports. Une réflexion commune sera engagée afin de permettre une représentation des services déconcentrés de la culture et de la communication au niveau départemental.

La mise en commun de l'information à destination des publics :

Les deux ministères renforcent leur collaboration pour la diffusion des informations sur les ressources culturelles, les métiers des arts et de la culture, et les formations qui y préparent, les lieux d'accueil des pratiques amateurs et les modalités d'accompagnement de ces pratiques.

INITIATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

LES CONTRATS EDUCATIFS LOCAUX (C.E.L.)

Depuis plus de trois ans (juillet 1998) ont été mis en place des contrats éducatifs locaux impliquant les ministères de la Jeunesse et des Sports, de la Culture et de la Communication, de l'Éducation nationale et de la Ville.

La volonté commune de l'Etat et des collectivités territoriales de mettre en place une véritable politique éducative locale globale débouche sur l'élaboration et la réalisation de projets. Le C.E.L. en est l'aboutissement formalisé.

En s'engageant à travers un Contrat éducatif local, l'ensemble des partenaires mutualisent leurs moyens, leurs compétences, leurs ressources afin de mieux répondre aux besoins et aux envies des enfants et des jeunes sur un territoire donné.

Avec pour finalité de permettre l'épanouissement personnel des enfants et des jeunes, de les inciter à s'impliquer dans la vie sociale et d'améliorer leur réussite scolaire, les C.E.L. ont pour objectifs de les amener à découvrir et pratiquer un large éventail d'activités culturelles, artistiques, sportives, scientifiques et techniques.

La seconde circulaire (octobre 2000) a précisé quelques aspects de ces projets qui devaient être mis en avant :

- *L'amélioration qualitative* du contenu des activités proposées, en définissant des champs d'application prioritaires, comme, par exemple, l'éducation à l'image, au cinéma et au multimédia, les pratiques musicales collectives, la sensibilisation à l'environnement architectural, au cadre bâti, ou à celui des objets et signes visuels (mode, design, pub, ...) dans le champ des pratiques culturelles et artistiques.
- *Le recentrage* sur les finalités initiales, à savoir donner à tous les enfants et les jeunes le moyen de découvrir de nouvelles formes d'activités, de s'approprier des démarches d'apprentissages adaptées et de les placer dans des situations d'expérimentation active leur demandant un engagement personnel.
- *La priorité* rappelée de s'adresser d'abord aux enfants et aux jeunes les plus éloignés de ces pratiques, compte tenu de leur situation géographique, économique ou socio-culturelle, afin de réduire les inégalités d'accès au savoir, à la culture et au sport.
- *L'obligation* de mener à bien un suivi et une évaluation continue, permettant à tous les acteurs locaux de vérifier l'adéquation entre les préconisations du diagnostic et la réalisation du programme d'activités au regard des objectifs initiaux.

Aujourd'hui, ce sont plus de 2 300 contrats qui existent et vivent sur l'ensemble du territoire (y compris dans les D.O.M. - T.O.M.) dans plus de 6 000 communes (seules ou en intercommunalité); ce sont près de 50 000 actions concrètes sur le terrain touchant près de 3 millions d'enfants et de jeunes (débordant les limites de la scolarité obligatoire).

Une volonté politique forte s'appuyant sur un partenariat de qualité est le plus sûr garant de la réussite de ces contrats.

En région Basse Normandie, ces conditions sont souvent réunies, ce qui permet à la Direction Régionale des Affaires Culturelles de soutenir la très grande majorité des C.E.L.

À partir du travail entamé à l'époque des Contrats d'aménagement des rythmes de vie des enfants et des jeunes (CARVEJ), la DRAC mène une politique volontariste de soutien à la mise en place d'actions culturelles au sein des C.E.L.

Cette dynamique peut s'appuyer sur un solide partenariat établi avec le Rectorat, se traduisant par la mise à disposition d'un chargé de mission « milieu scolaire » et de trois enseignants à mi-temps (un par département).

Ce travail a débouché sur l'élaboration de critères qui déterminent l'implication de la DRAC : la pluridisciplinarité des actions proposées, la priorité aux enfants d'âge scolaire primaire, un réel partenariat local, des actions qui durent dans le temps.

Ainsi, en 2000, 47 des 66 C.E.L. existants ont pu être soutenus sur leur volet culturel. (entre autres, Orbec, Hérouville St Clair, Vire, St Lô, Ste Mère l'Eglise, Valognes, Granville, Coutances, Cherbourg, Avranches, Flers, La Ferté Macé, Argentan, Domfront, Mortagne, L'Aigle, Vimoutiers, ...).

- **À titre d'exemple : le C.E.L. de Coutances (Manche)**

Il regroupe sept communes et touche près de 1800 enfants et jeunes de 6 à 16 ans (pour une population totale d'environ 12 000).

Sont proposés : des sorties régulières au théâtre municipal et à d'autres spectacles, des ateliers de musique, de théâtre et d'arts plastiques dans des établissements scolaires, mais hors temps scolaire, un printemps de la jeunesse, le développement du site Internet du conseil de la jeunesse, des projets de jeunes (soutenus par des bourses d'initiatives)....

Les collectivités locales, la Jeunesse et les Sports, l'Éducation nationale, la DRAC, la Caisse d'allocations familiales, les associations et les familles font vivre ainsi un partenariat actif qui est soutenu par un financement annuel total de plus de 2,4 MF.

Contact pour les C.E.L. Basse Normandie :

Élisabeth GAUTHIER DESVAUX, Directrice générale DRAC Basse Normandie
Anne Marie DESHORS, DRAC Basse Normandie, service du développement culturel

Pour le C.E.L. de Coutances :

René AUDOUARD, Président de la communauté de communes
Coordonnateur : Vincent GALLAIS, Directeur de l'O.M.J .
Communauté de communes du canton de Coutances
Hôtel de ville - 50 200 COUTANCES

INITIATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

UN EXEMPLE DE MANIFESTATION : « UN ÉTÉ AU CINÉ »

- L'opération « Un été au ciné » est née en 1991, à l'initiative du Centre National de la Cinématographie (CNC), afin de combler un déficit de propositions culturelles pendant la période estivale.

Les jeunes et les habitants des quartiers se sont ainsi vus proposer une manifestation qui se décline en quatre volets complémentaires : deux dans les salles de cinéma (politique tarifaire, séances spéciales), deux dans les quartiers (séances gratuites en plein air, ateliers de pratique).

En 2000, 25 régions et DOM-TOM (457 villes et 1424 écrans) participaient à « Un été au ciné ». Près de 152 000 jeunes de moins de 25 ans ont bénéficié de la politique tarifaire, 21800 ont assisté à des séances spéciales, 5300 ont pratiqué le langage des images et des sons dans 322 ateliers, 7200 ont participé à 38 actions culturelles proposées à l'occasion du 10^{ème} anniversaire de la manifestation. Enfin 190 000 jeunes et leur famille ont assisté à 743 séances de cinéma en plein air. Au total, plus de 376 000 personnes ont participé à la manifestation.

- Par ailleurs depuis 1999, les actions initiées durant l'été se poursuivent sous d'autres formes tout au long de l'année.

Le programme « Cinéville » qui a débuté en 1999 dans 10 régions a ainsi permis de développer certaines actions dont les actions de sensibilisation et de formation, les séances spéciales et les ateliers de pratique. Il devient le temps fort d'une action pluriannuelle construite en partenariat avec les Ministères concernés, les collectivités territoriales, les associations et les professionnels du cinéma et de l'audiovisuel.

Le programme « Cinéville » comporte notamment :

- d'une part, des actions de sensibilisation et de formation destinées prioritairement aux animateurs socio-culturels, des séances spéciales régulières et des ateliers de pratiques,
- d'autre part, le dispositif « Un été au ciné » qui concernera bien évidemment un plus grand nombre de sites.

Ces nouvelles actions sont élaborées et menées en concertation étroite entre le Ministère de la Culture et de la Communication (délégation au développement et à l'action territoriale et CNC), le Ministère délégué à la Ville et la délégation interministérielle à la Ville (DIV), le Ministère de la Jeunesse et des Sports (Direction de la jeunesse et de l'Éducation Populaire), le Fonds d'Action sociale pour les travailleurs immigrés et leurs familles, qui ont signé en 2001, un protocole d'accord réaffirmant leur volonté commune d'œuvrer sur le long terme. Ce document rappelle également les priorités des Ministères et établit la place et les rôles des coordinations nationales (association Kyrnéa International) et régionales.

ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES ARTISTIQUES

Le soutien aux pratiques artistiques en direction des amateurs est un des axes privilégiés des deux ministères. Dans ce cadre, certains secteurs culturels ont été particulièrement investis comme la lecture et l'écrit, le domaine des images audiovisuelles, multimédia et cinématographiques ainsi que le spectacle vivant.

La lecture et l'écrit

C'est à partir d'une démarche ludique, dans un cadre de loisir ou de temps non travaillé que se met en œuvre cet accompagnement de la lecture et de l'écriture. Il est privilégié dans le quotidien de l'enfant et du jeune. Par exemple depuis 1995 une opération intitulée « lire et écrire en centres de vacances et de loisirs » a été systématisée au plan national.

Le spectacle vivant

Les actions dans ce secteur concernent particulièrement les jeunes adolescents et les jeunes adultes. La pratique par les jeunes des activités du spectacle vivant voit se développer un foisonnement de disciplines. Aux musiques populaires ou « savantes » s'ajoutent les musiques actuelles. Les danses urbaines côtoient les danses traditionnelles, l'art dramatique s'est étendu au théâtre d'intervention, aux arts de la rue.

Les deux ministères soutiennent à ce titre des manifestations comme Banlieues Bleues, Le Printemps de Bourges, Le festival d'Arc et de Gannat...

L'image, multimédia et cinéma

Il s'agit dans ce secteur d'aider à la fois la création par des jeunes d'images (animées) mais aussi de favoriser l'instauration d'un rapport critique à propos d'images diffusées. Depuis une vingtaine d'années, différents programmes se sont développés dans ce sens. L'apport des nouvelles technologies et leur maîtrise dans un objectif de création sont des préoccupations communes.

ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES ARTISTIQUES

DES LAURÉATS « DÉFI JEUNES »

Fondé en 1987 par le Ministère de la jeunesse et des sports et animé depuis 1990 par un Groupement d'Intérêt Public, Défi jeunes a pour vocation de susciter, accompagner et soutenir les initiatives des jeunes de 15 à 18 ans dans tous les domaines.

En épaulant la conduite de projets ce dispositif poursuit trois objectifs : développer le sens de l'autonomie, de la responsabilité et de l'engagement, favoriser la découverte de soi de ses talents, de ses capacités d'action et de création ; faciliter l'insertion sociale et professionnelle.

Depuis sa création, Défi jeunes a primé environ 8000 projets regroupant 25000 jeunes.

Sur ce total, la majorité des projets primés sont des projets culturels. Une grande partie se compose des premières créations artistiques et culturelles, d'autres projets émergeant dans les catégories « développement culturel local » et « produits et services culturels ». Sont notamment récompensés les secteurs du cinéma, de la photo et vidéo, le secteur de la musique et le spectacle vivant.

Parmi les projets de lauréats Défi jeunes qui se sont professionnalisés, on peut relever quelques exemples significatifs :

- *Frédéric Tribalat* (lauréat 1987 - Nord Pas de Calais). A partir d'un projet d'école de danse urbaine pour les jeunes des quartiers de Roubaix, Frédéric a créé une entreprise culturelle employant 22 personnes pour l'encadrement d'ateliers et de stages, la mise en place de formations, l'édition d'un magazine « hip hop Mouv », l'organisation d'un salon international des danses urbaines.
- *Iznogood* (lauréats 1992 - Rhône-Alpes) 3 lauréats issus des quartiers d'Aubenas font carrière dans le café-théâtre (nombreuses scènes régionales, 1^{er} partie de Smaïn, représentation au Palais des Glaces)
- *Eric Guirado* (lauréat 1994 - Rhône-Alpes) lauréat pour un court-métrage intitulé « Lonelytude » sur le thème de la solitude des habitants de la cité des Minguettes (nombreuses présentations à des Festivals, César 2001 du meilleur court-métrage)
- *Loïc Deschamps* (lauréat 1999 - France-Comté) 1^{er} spectacle théâtral réalisé à Paris avec la Guinguette Pirate (prix Défi Jeunes). Co-fondateur du Théâtre du Tohu-Bohu. Co-producteur du spectacle « le musée imaginaire » avec la Scène Nationale de Besançon.
- *Philippe Lemoine* (lauréat 1995 - Lorraine). Enregistrement d'un CD de jazz en hommage à Ornette Coleman avec le groupe Kassalit. 3 des musiciens sont devenus professionnels et jouent au sein de plusieurs formations.
- *Emmanuelle Tonnerieux* (lauréate 1998 - Lorraine) Création d'un spectacle théâtral tiré d'un texte de Valère Novarina. Devenue comédienne professionnelle, elle travaille en alternance pour 2 compagnies. Met en scène parallèlement un deuxième spectacle.
- *Frédéric Soontag* (lauréat 1998 - Lorraine). Écriture et mise en scène d'une pièce jouée au Festival Off d'Avignon. Actuellement en formation au Conservatoire National.
- *Lucile Grouillez, dite GRONOF* (lauréate Nord-Pas-de-Calais). Artiste peintre, expose avec des collectifs d'artistes et dans plusieurs galeries.
- *Juste Cause* (lauréat Nord Pas-de-Calais). Groupe de rap, a joué sur de nombreuses scènes et sorti 2 CD.

ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES ARTISTIQUES DES EXEMPLES DE DÉFI JEUNES

LE THÉÂTRE DU TOHU BOHU

- Né en 1995, le Théâtre du Tohu Bohu fait preuve d'originalité dans sa démarche de création théâtrale, notamment en direction du jeune public.

La spécificité de la compagnie réside dans son approche pluridisciplinaire de l'action culturelle, c'est à dire dans sa capacité à concevoir des projets artistiques ayant une dimension pédagogique ou sociale. **Outre son activité de création artistique, le Théâtre du Tohu Bohu est aussi organisme de formation.** La compagnie encadre stages et ateliers théâtraux, notamment en milieu scolaire, et organise des stages de formation professionnelle.

Depuis 1997, le Théâtre du Tohu Bohu travaille à l'élaboration d'un concept de « muséographie théâtrale » autour de la thématique de la mer qui a donné lieu à différentes formes de spectacles et d'actions culturelles. **En 1997, la compagnie inaugure un dispositif d'action culturelle, en partenariat avec la Guinguette Pirate**, la jonque chinoise, amarrée quai de la gare dans le XIIIème arrondissement de Paris. Ce projet a reçu le soutien de Défi Jeunes dont la compagnie fut lauréat national, dans la catégorie animation et développement culturel.

- De retour à son port d'attache à Besançon, en 1998, le Théâtre du Tohu Bohu poursuit sa recherche thématique, développe son concept de muséographie théâtrale initié sur la « Guinguette Pirate » et crée le « Musée Imaginaire », spectacle déambulatoire présenté pour la première fois dans le cadre des Rencontres Jeunes Créations de Besançon.

En 1999, le « Musée Imaginaire » sert de point de départ à une nouvelle action culturelle développée dans un quartier « sensible » de Besançon. Reprenant les outils et les démarches pédagogiques développés précédemment, l'action prend sa réelle dimension d'aventure théâtrale collective, en y associant la quasi totalité des acteurs socio-culturels et éducatifs locaux. Pour cette action, la compagnie a reçu le soutien financier du Conseil Général du Doubs, de la ville de Besançon et du fonds d'action sociale.

Pour l'année 2000, une coproduction concernant « le Musée Imaginaire » est conclue avec le Théâtre de l'Espace, scène nationale de Besançon. En novembre 2000, quatorze représentations du « Musée Imaginaire » sont données au Théâtre de l'Espace. Un dispositif d'action culturelle d'envergure, comprenant un ensemble d'interventions pédagogiques pensées à partir et autour du spectacle, est alors mis en place par le Théâtre de l'Espace, en collaboration avec le Théâtre du Tohu Bohu, sur le quartier de Planoise. Il aboutira en juin 2001 aux « Rencontres universelles de Fabulologie » qui réuniront les réalisations de tous les participants.

Le Théâtre du Tohu Bohu reçoit pour la création du « Musée Imaginaire » le soutien financier de la DRAC et du Conseil Régional de France Comté, du Conseil Général du Doubs, de l'ADAMI et le soutien technique de la ville de Besançon. Il coordonne un très vaste projet d'action culturelle de décembre 2000 à juin 2001, dans la Zone d'Education Prioritaire du quartier Planoise à Besançon autour du thème de « La Fabulologie » qui a mobilisé des centaines d'enfants et dont l'aboutissement a eu lieu en juin 2001 à la Scène Nationale de Besançon. Ce projet était financé dans le cadre du volet culturel du Contrat de Ville de Besançon.

ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES ARTISTIQUES
DES EXEMPLES DE DEFI JEUNES

LE GROUPE DACM

- *Etienne Bideau-Rey et Gisèle Vienne du Groupe DACM ont été lauréats Défi jeunes en 2000 pour la préparation du spectacle "Splendid's".*

Tous deux sortis de l'École Supérieure Nationale des Arts de la Marionnette, ils ont chorégraphié et mis en scène "Splendid's" de Jean Genet (avec le soutien de l'Institut International de la Marionnette et des Performing Arts Research and training Studios d'Anne Teresa De Keersmaecker à Bruxelles), 2000. Prix Fondation Marcel Bleustein-Blanchet et Prix de la Fondation de France.

Dans cette mise en scène, avec des danseurs et des mannequins-marionnettes, ils ont travaillé à la manipulation du danseur telle une marionnette, à lui procurer une apparence artificielle par une gestuelle stylisée.

Le groupe DACM a poursuivi sa recherche avec "ShowRoomDummies". Ce nouveau travail s'intéresse à la frontière entre l'animé et l'inanimé, ainsi qu'au rapport entre le vivant et sa représentation.

Dans "ShowRoomDummies", le groupe DACM s'intéresse à l'apparence proprement humaine des mannequins de vitrine, leur caractère d'objet humanisé. Ils s'interrogent également sur le rapport qu'entretient le corps, à travers une gestuelle et une représentation qui oscille entre l'humanisé et le déshumanisé, avec la musique électronique. Ce spectacle est actuellement en tournée dans toute la France (Annecy, Grenoble, Annemasse, Paris...).

Co-production : Bonlieu Scène Nationale, Cargo, CCN de Grenoble.

LA CORDONNERIE

- *En 1998, Samuel Hercule qui a alors 19 ans, devient lauréat Défi Jeunes 1998 avec le projet de réalisation de "Hippolyte", film muet de 50 mn en Super 8 à la manière de Buster Keaton et de Charlie Chaplin retraçant les aventures d'un personnage nommé Hippolyte.*

Depuis, Samuel Hercule a créé la Compagnie La Cordonnerie qui s'est structurée autour de la mise en musique de films muets réalisés par l'équipe de La Cordonnerie. Ces films sont ensuite diffusés dans des salles de spectacles ou des cafés, avec un orchestre qui joue en direct face au film.

Samuel Hercule et sa compagnie ont su s'imposer sur la scène artistique régionale et sont aujourd'hui très demandés. On les voit aussi bien sur des scènes prestigieuses qu'en prison ou sur la place d'un village l'été.

Ils continuent à réaliser des films et à créer des spectacles musicaux. Leur itinéraire artistique ne fait que commencer.

La DRAC de Rhône-Alpes a apporté un soutien financier à leur action sur son budget 2000.

ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES ARTISTIQUES

« MOSAÏQUE ... DANSE(S) D'UNE VILLE »

- À Créteil, dans le Val de Marne, Dominique Hervieu et l'équipe du Centre Chorégraphique National ont accompagné 180 amateurs de danse issus de pratiques différentes dans une création collective : « Mosaïque...danse(s) d'une ville ».

Quelle en est l'origine ?

Le projet « Mosaïque...danse(s) d'une ville » est né d'un constat : à Créteil, beaucoup d'habitants pratiquent la danse dans des cours ou des associations autonomes, mais il manquait un réseau. Afin de rendre visible la danse dans toute sa diversité, la direction de la Culture de la ville et l'Union locale des centres culturels et sociaux ont décidé d'initier un projet de création d'envergure en collaboration avec le Centre Chorégraphique National. La mise en scène et la réalisation du spectacle ont été confiées à la compagnie Montalvo-Hervieu.

Quels sont ses objectifs ?

Le but d'une grande « mosaïque » de la danse est de donner une place à la diffusion des pratiques culturelles amateurs, grâce au suivi et à une aide à la création encadrée par des professionnels.

L'objectif est de développer une démarche artistique pour les amateurs et, surtout, de mettre en place un véritable réseau culturel sur toute la ville autour de la danse ; l'idée de Dominique Hervieu est que les gens se rencontrent et partagent une passion commune autour d'une création.

En quoi consiste t-il ?

Ce défi collectif a demandé un an de préparation :

Il a commencé par des ateliers de pratique de danse et intéresse 180 danseurs amateurs. Issus de cours et d'ateliers, d'équipements socioculturels, de lycées, de l'université, du conservatoire ou totalement autonomes, ils ont été répartis en fonction des types de danse pratiquée afin que chacun puisse bénéficier de l'appui d'au moins un professionnel. Tous les styles de danse et différentes générations étaient représentés (de 8 à 80 ans).

Les danseurs ont été répartis en une vingtaine de groupes. Chaque groupe a bénéficié du savoir-faire d'un danseur de la compagnie Montalvo-Hervieu.

Les 180 danseurs ont aussi participé à trois stages organisés au centre chorégraphique. Ils y ont notamment effectué une recherche sur la vidéo.

Les différents groupes ont travaillé séparément les soirs de semaine et collectivement tous les week-ends, jusqu'à la présentation du spectacle le 20 mai 2001 à la Maison des Arts de la Ville de Créteil.

Le spectacle a été repris en septembre 2001

Qui contacter ?

Anne Sauvage
CCN de Créteil et du Val de Marne
1, place Salvador Allende
94 000 Créteil

☎ 01 56 71 13 20

www.montalvo-hervieu.com

ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES ARTISTIQUES

« LES AMANDIERS DANS LA VILLE »

- *Le Théâtre des Amandiers (Centre Dramatique National) de Nanterre a monté deux projets de création professionnels avec les Acteurs Amateurs des Amandiers*

Quelle en est l'origine?

À l'automne 1999, le Théâtre Nanterre Amandiers inaugure un nouveau programme de création et de rencontres spécialement destiné aux habitants de Nanterre : ***Les Amandiers dans la Ville***, qui invite les habitants de Nanterre à s'engager personnellement en tant qu'acteurs dans deux créations produites selon des critères spécifiques et programmées dans le cadre de sa saison 2000-2001.

Anne Torrès constitue ce groupe d'acteurs dénommé « Acteurs Amateurs des Amandiers ». Elle choisit de mettre en scène ***Lucrèce Borgia*** de Victor Hugo qui ouvre la saison 2000. Jean-Pierre Vincent, avec le même groupe partiellement renouvelé, met en scène ***Le Drame de la Vie*** créé en avril-mai 2001.

Le programme *Les Amandiers dans la Ville* comprend également l'instauration d'un abonnement spectateur nanterrien et la mise en place d'ateliers-rencontres autour de créations professionnelles du Théâtre des Amandiers.

Quels sont ses objectifs?

Le CDN de Nanterre voulait inventer une nouvelle articulation dans la mise en œuvre de sa double mission de création et d'élargissement des publics.

En quoi consiste t-il ?

La première création ***Lucrèce Borgia*** est le fruit d'un stage de réalisation du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

Un appel à participation a été lancé auprès de la population et une sélection des volontaires a été effectuée. Le critère étant le non-professionnalisme des participants.

46 amateurs ont participé à la création. À ces acteurs se sont ajoutés 22 chanteurs du chœur amateur de l'Université Paris X-Nanterre, « Dix de Chœur ». Anne Torrès a commandé une création musicale à Fabrice Parmentier, compositeur qui dirige « Dix de Chœur ». Les Acteurs Amateurs des Amandiers ont travaillé pendant 9 mois sur la création, encadrés par la compagnie Mimosa de Anne Torrès et l'équipe technique des Amandiers.

Dans une dernière phase, les chanteurs de « Dix de Chœur », porteurs de la musique originale, sont intégrés à la mise en scène comme acteurs à part entière.

Le spectacle ***Lucrèce Borgia*** a ouvert la saison 2000-2001 du théâtre des Amandiers avec 12 représentations qui ont été données dans la salle transformable du théâtre, du 15 septembre au 8 octobre 2000.

Il s'est intégré à la programmation dans un croisement thématique entre théâtre, politique et littérature, sous le signe de la Renaissance avec deux créations de la saison 2000-2001 : *Lorenzaccio* d'Alfred de Musset mis en scène par Jean-Pierre Vincent et *Le Prince* de Machiavel mis en scène par Anne Torrès.

Le second spectacle **Le Drame de la Vie** de Valère Novarina a été interprété par 50 amateurs dans une mise en scène de Jean-Pierre Vincent qui dans un premier temps a présenté son projet sur Valère Novarina à la majorité des personnes qui avaient fait partie de la distribution du spectacle de Anne Torrès.

Dans une seconde phase, il a effectué un important travail d'improvisation, de mise en voix d'extraits du texte de Novarina avec les participants.

Le spectacle a ensuite été créé au théâtre des Amandiers pour 12 représentations.

Pendant la période de création, Jean-pierre Vincent a continué d'encadrer la troupe de comédiens en leur adressant une lettre portant ses remarques à l'issue de chaque représentation. Valère Novarina est venu à plusieurs de ces représentations.

Le Centre Dramatique de Nanterre, qui a porté le projet, en est le principal producteur avec comme coproducteur la Compagnie du Mimosa Anne Torrès, et le soutien de la Ville de Nanterre, de la DRAC Ile de France, du Conseil Régional d'Île-de-France, du Ministère de la Jeunesse et des Sports et de la Caisse des Dépôts et Consignations .

Le succès public de *Lucrèce Borgia* (plus de 87% de fréquentation) et du spectacle *Le Drame de la vie* attestent de l'attractivité d'une telle initiative pour le public d'une ville. Les résultats des questionnaires distribués pendant la période de représentations témoignent de la venue aux Amandiers de nouveaux publics.

Qui Contacter ?

Marc Dondey

Directeur délégué du CDN de Nanterre

Théâtre des Amandiers

7, avenue Pablo Picasso

92000 Nanterre

☎ 01 46 14 70 70

ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES ARTISTIQUES

« LIRE, ENTENDRE ET JOUER LE THÉÂTRE CONTEMPORAIN », À CUCURON

- À Cucuron (région PACA), le Centre culturel Cucuron-Vaugines (adhérent à la confédération nationale des foyers ruraux) et la Bibliothèque départementale de prêt de Vaucluse lancent le projet « Lire, entendre et jouer le théâtre contemporain ».

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit de favoriser l'élargissement du répertoire des compagnies de théâtre amateur dans le cadre d'un projet visant à sensibiliser la population du territoire concerné à l'écriture et à la création théâtrales contemporaines.

Quelle en est l'origine ?

L'origine de cette action est un projet, « A la découverte du théâtre contemporain », lancé par le Centre Culturel Cucuron-Vaugines (CCCV). Ce Centre culturel est une association loi 1901 du Vaucluse constituée d'un groupe de comédiens amateurs particulièrement intéressés par l'écriture théâtrale contemporaine. En 1998, il recrute une « médiatrice du théâtre contemporain en milieu rural », dans le cadre du plan « Emplois jeunes-Nouveaux services/Nouveaux emplois » pour mettre en place ce projet.

Le Centre National des Écritures du Spectacle - La Chartreuse de Villeneuve-lez-Avignon propose au CCCV de les faire profiter de la venue d'auteurs, de comédiens et de metteurs en scène dans leur lieu pour organiser des rencontres avec par exemple Yves Reynaud, Serge Valetti et Daniel Lemahieu.

En 2000, ils décident d'impliquer de nouveaux partenaires et d'élargir les actions pour leur donner une dimension véritablement départementale. C'est ainsi qu'en association avec des troupes de théâtre amateur et de nouvelles bibliothèques du réseau de la BDP naît le projet : « Lire, entendre, et jouer le théâtre contemporain ».

Quels objectifs ?

Il s'agit d'impliquer dans le projet de sensibilisation de la population au théâtre contemporain de nouveaux acteurs susceptibles de jouer un rôle de médiation : les compagnies de théâtre amateur du département en lien avec des bibliothèques du milieu rural.

L'objectif est d'élargir le répertoire des compagnies de théâtre amateur en les impliquant dans le projet global « Lire, entendre, et jouer le théâtre contemporain ».

Précisons que pour le CCCV et ses partenaires, « théâtre contemporain » renvoie à l'ensemble des textes de théâtre écrits par des auteurs vivants ou morts depuis moins de 10 ans. Ce terme ne vise pas à caractériser un style d'écriture.

En quoi consiste t-il ?

Cette année, une nouvelle action de formation est destinée aux compagnies d'amateurs et aux bibliothécaires. Elle a pour but de brosser un panorama de l'écriture théâtrale contemporaine (connaître les auteurs, les thèmes de cette littérature...) et de donner aux participants des outils de réflexion et de repères pour aborder le texte de théâtre contemporain.

Cette formation doit déboucher sur la mise en place de comités de lecture dans chaque village par la ou les troupes amateurs et le ou la bibliothécaire. Ils seront ouverts aux lecteurs de la bibliothèque et à toute personne intéressée par le projet. L'objectif de ces comités est d'affiner la vision de ce qui s'écrit aujourd'hui en partageant des lectures théâtre et de mettre en place des lectures publiques dans les bibliothèques : les comédiens d'un comité choisissent un texte d'un auteur qu'ils pourront faire entendre sous forme de lectures publiques, en présence, si possible, de l'auteur.

La BDP mobilise le réseau des bibliothèques du département, en particulier pour les formations des bibliothécaires. Elle a acquis un fonds de textes de théâtre contemporain qu'elle répartit entre les bibliothèques.

En ce qui concerne la formation en 2001, le CNES La Chartreuse aide au choix des intervenants et prend en charge leur hébergement.

Interviennent également des compagnies de théâtre amateur de l'ensemble du département, dont une Fédération du sud Lubéron Côté Cour/Côté Jardin.

Quelles perspectives ?

Le projet continuera en 2002 avec des actions comme :

- La tournée des lectures dans les bibliothèques pour laquelle 10 compagnies seraient susceptibles de participer, ce qui donnerait lieu à dix lectures publiques dans autant de bibliothèques que cela serait possible (gratuites pour les bibliothèques et pour les spectateurs).
- Des rencontres ponctuelles qui se dérouleront grâce au concours du C.N.E.S la Chartreuse avec des auteurs qui pourront assister à la lecture de leur texte et rencontrer le public.
- Une formation proposant aux participants des séances d'ateliers écritures animées par un auteur choisi en concertation avec le C.N.E.S - La Chartreuse.

Une dernière étape en 2003 sera consacrée à la mise en scène des textes avec l'aide, à deux reprises, d'un intervenant professionnel.

Enfin, au moment des représentations, un temps fort (festival ou rencontres) sera organisé où les auteurs représentés, **les compagnies amateurs**, les bibliothèques et la population rurale seront invités.

Qui contacter ?

Sabine Tamisier
Centre culturel Cucuron-Vaugines
BP 13 - 84160 Cucuron
tél. : 04 90 77 28 31

Catherine Canazzi
Bibliothèque départementale de prêt de Vaucluse
410 chemin de Brantes
84700 Sorgues
tel : 04 90 83 49 95

Alain Saurel
DDJS du Vaucluse
tél. : 04 90 80 40 00

ACCOMPAGNEMENT DES PRATIQUES ARTISTIQUES

UN STUDIO ITINÉRANT EN GIRONDE

En Gironde, un studio itinérant est aménagé pour palier au manque de lieux d'accompagnement des musiques actuelles par une SMAC, Scène de Musiques Actuelles

Quelle en est l'origine ?

En dehors des grandes villes, la Gironde ne compte pratiquement pas de lieux dédiés à l'accompagnement des musiques amplifiées. L'attente des musiciens était exprimée par des demandes de lieux de répétition auxquelles les petites municipalités, les écoles de musique et les associations d'éducation populaire ne pouvaient pas répondre. L'association Parallèles Attitudes Diffusion, qui gère « Rock School Barbey », était le partenaire idéal. Il est labellisé SMAC, Scène de Musiques Actuelles, et possède une solide expérience dans les domaines de la formation et la diffusion des musiques actuelles. Il intègre en particulier un centre d'information et de ressources sur les musiques rock.

Quels objectifs ?

Un Bus Rock a été créé en vue de proposer un accompagnement à tous les musiciens amateurs du département. Il permet d'apporter un suivi artistique et technique à des groupes qui ne disposent pas de ces ressources à proximité de leur lieu de résidence.

En quoi consiste t-il ?

Un ancien bus a pu être récupéré et aménagé en studio de pré-production. Il ne s'agit donc ni d'un studio de répétition (on y travaille essentiellement au casque), ni d'un studio d'enregistrement (la batterie utilisée est numérique et non acoustique, pour permettre une nuisance sonore minimale). L'équipement embarqué à bord permet toutefois de mener un réel travail d'accompagnement de groupes sur le plan artistique (techniques de composition, placement de la voix, écoute critique) et technique (initiation à l'enregistrement). L'enregistrement de maquettes permettant aux groupes de présenter leur travail à des lieux de diffusion est possible pour les plus motivés d'entre eux, mais l'essentiel des interventions du Bus Rock School consiste en des stages de 4 jours, conçus en fonction des profils et des niveaux artistiques des groupes, des débutants aux groupes avec répertoire.

Le bus Rock School, par sa mission de diffusion de l'information et de conseil en matière de musiques actuelles, est un interlocuteur privilégié des associations et des structures locales engagées dans ce domaine. Un groupe sur deux a d'ailleurs été mis en relation avec le bus Rock School par le biais d'une MJC, d'un point Rencontre-Jeunes ou d'une association. Le bus Rock School aiguille également les démarches des musiciens qui souhaitent créer un concert ou qui aimeraient voir s'ouvrir un lieu de répétition dans leur commune. Des actions ponctuelles d'initiation aux musiques actuelles ainsi qu'un festival ont pu être envisagés dans les lycées.

Quelle évaluation, quel bilan en faire ? quelles sont les perspectives ?

En trois ans, le Bus Rock School a rencontré 88 groupes dans 41 communes du département. Il circule durant 127 jours par an (week-ends et vacances scolaires). Ce succès encourage la création d'initiatives similaires (un projet est ainsi à l'étude à Nantes). L'expérience acquise par la Rock School Barbey devrait également servir d'exemple aux projets des autres écoles du réseau (notamment l'école Ebaki à Bayonne) qui souhaitent équiper un bus Rock.

Conçu à l'origine pour l'accompagnement des musiques acoustiques, le bus Rock School intègrera prochainement un atelier d'initiation MAO ainsi qu'un équipement multipiste qui permettra d'approfondir le travail sur l'enregistrement par la création d'un véritable studio mobile. Cet équipement permettra d'offrir à tous les musiciens amateurs - qu'ils pratiquent ou non les musiques actuelles- des conditions d'enregistrement très proches du studio professionnel.

Qui contacter ?

Jeff - Jean-François Poupet
Bus Rock School
18 cours Barbey
33800 BORDEAUX
05 56 33 66 00
06 74 78 83 31
<http://www.musique.pro.com>

RENCONTRES 2001 de La Villette

Culture et transformation sociale : Nouvelles initiatives

L'édition 2001 des Rencontres rassemble, pendant trois semaines, du 24 octobre au 11 novembre 2001, 50 spectacles et plus de 400 artistes venus de France et de l'étranger, pour témoigner de la vitalité des nouvelles initiatives artistiques, toutes disciplines confondues.

Cinq ans après leur première édition, on ne parle plus seulement de danse hip hop et autres formes issues des quartiers mais aussi de nouvelles initiatives artistiques annonçant une étape déterminante dans l'histoire de l'action culturelle.

Les œuvres présentées peuvent être le fait d'artistes autodidactes issus des territoires comme la majorité de ceux du hip hop, d'artistes dont l'engagement social est au cœur de leur démarche, d'«agitateurs» locaux ou de lieux atypiques mobilisant des énergies pour la mise en œuvre de politiques audacieuses. Ce mouvement irrigue autant les zones rurales que les zones urbaines là où la parole est urgente pour des populations en difficulté.

Le Ministère de la Culture et de la Communication soutient, depuis leur création, ces Rencontres qui jouent un rôle prédominant dans le développement et la diffusion des modes d'expression issus des pratiques artistiques et dans l'appropriation par le plus grand nombre du patrimoine culturel.

Le Ministère de la Jeunesse et des Sports a souhaité à partir de 2001, s'impliquer de manière plus importante lors de ces Rencontres. Pour cela, il a mobilisé ses ressources et ses services pour être véritablement partenaire de ce moment privilégié où s'affirment, se discutent et s'inventent les relations entre pratiques artistiques et rapports sociaux de demain. Il est dans les missions du Ministère de la Jeunesse et des Sports de permettre et d'encourager les pratiques artistiques des jeunes dans toutes leurs formes d'expression, dans cet esprit d'éducation populaire. Ainsi certaines des manifestations programmées lors des Rencontres sont issues de projets soutenus ou initiés par les services du MJS ; ainsi « La Folie » du ministère propose à la fois des formes culturelles diverses et des débats avec les acteurs de terrain.

Dans ce contexte, la collaboration inter-institutionnelle amorcée avec la Ville, la Culture et la Communication, le Fonds d'action sociale, la Caisse des dépôts de consignation, l'Agriculture sur le champ des pratiques artistiques, de l'action culturelle et de l'éducation populaire ne pourra que s'approfondir et se prolonger lors des Rencontres de La Villette .

C'est pourquoi les Rencontres offrent un cadre idéal à la mise en valeur de projets exemplaires et de débat sur les champs communs de l'action culturelle et de l'éducation populaire. Car, au-delà des spectacles, les Rencontres sont un lieu de réflexion avec des ateliers, des débats publics, des tables rondes et des chantiers en cours réunissant les différents acteurs de ces nouvelles initiatives artistiques, afin d'appréhender une considération renouvelée des fonctions sociales de l'art.

HARMONISER LES COMPÉTENCES DU BEATEP AU BPJEPS *

Une coopération entre le ministère de la Culture et de la Communication et celui de la Jeunesse et des Sports a été lancée il y a plusieurs années à propos du BEATEP (Brevet d'Etat d'Animateur Technicien d'Education Populaire et du Sport) « médiateur du livre ». Une réflexion est en cours en vue d'une transformation en BPJEPS (Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport).

Des collaborations similaires seront développées dans les autres secteurs où les personnels d'animation sont amenés à accompagner des activités artistiques et culturelles :

- dans le domaine des arts du cirque : (circulaire commune mars 99). Les collaborations en cours auront comme double objectif de concevoir le cadre d'un diplôme d'Etat d'enseignement des arts du cirque et d'une spécialisation « art du cirque » du brevet professionnel « jeunesse et sports ». Des groupes de travail sont mis en place à cet effet.
- dans le domaine du cinéma : Les partenaires prendront en considération le soutien aux grandes associations et manifestations nationales travaillant en direction de l'enfance et de la jeunesse, mais aussi la mise en réseau des « conseillers éducation populaire et de la jeunesse images et son » œuvrant en région pour l'éducation à l'image des jeunes spectateurs. Un groupe de travail national vient de se créer afin d'approfondir la réflexion sur la formation des « animateurs de cinéma » qui fait déjà l'objet d'un brevet d'Etat de technicien de l'éducation populaire dans plusieurs régions.
- dans le domaine du multimédia : une collaboration sera engagée pour la mise en œuvre du brevet professionnel d'animateur multimédia.
- sur les filières de l'animation dans le domaine patrimonial. Les ministères veilleront sur la qualification des jeunes recrutés dans le cadre du programme « nouveaux emplois-nouveaux services » chargés de missions culturelles et éducatives.

* (Brevets Professionnels de la jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport)

ACTUALITÉ DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

Au sein du ministère de la Jeunesse et des Sports

La mission éducative du ministère de la Jeunesse et des Sports s'ancre à la fois dans l'histoire et les valeurs de l'éducation populaire. Depuis 1998, le ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) a mis en œuvre une démarche de réflexion et de questionnement autour du concept d'éducation populaire.

En novembre 1998, le MJS organise à la Sorbonne les « Rencontres pour l'avenir de l'éducation populaire ». Il propose l'ouverture d'un débat aux mouvements associatifs, aux agents des services, aux experts et partenaires notamment sur la double dimension politique et de service public, de l'éducation populaire.

En juin 1999, la direction de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire, lance une offre publique de réflexion (OPR) sur les finalités de l'éducation populaire en vue d'approfondir les thèmes dégagés lors des « Rencontres de la Sorbonne ». A ce titre, des groupes de réflexions issus d'horizons divers (travailleurs sociaux, élus, syndicalistes, parents d'élèves, artistes et créateurs, adhérents associatifs, enseignants) se sont constitués sous la coordination des services départementaux et régionaux du MJS. Ils ont précisé l'identité et la spécificité des actions d'éducation populaire en lien avec les champs de l'action sociale et culturelle, et ont observé les effets de transformation sociale et politique de ces interventions d'éducation populaire et ont formulé des propositions. En décembre 2000, paraît « Citoyen Chiche ! » le « livre blanc de l'éducation populaire » sous la réalisation de JM Leterrier, préfacé par Madame BUFFET, ministre de la Jeunesse et des Sports.

Au sein du ministère de la Culture et de la Communication : La charte du 30 juin 1999

Parallèlement, à la suite des « Rencontres nationales » entre directions Régionales des affaires culturelles (DRAC) et fédérations d'éducation populaire, le 30 juin 1999, la ministre de la Culture et de la Communication (MCC) signe avec 8 grands réseaux d'éducation populaire (CEMEA, CIRASTI, FFMJC, FNFR, FRANCAS, Léo Lagrange, Ligue de l'Enseignement, Peuple et Culture) une charte énonçant les objectifs de leur action commune. Cette charte porte notamment sur l'accompagnement des publics et les modalités de mise en œuvre de la démocratisation culturelle, selon les vœux du ministère de la Culture et de la Communication. Au travers des axes de collaboration évoqués dans cette charte, il s'agit bien pour les partenaires, de reconnaître l'intervention des mouvements d'éducation populaire dans leur travail de diffusion culturelle et de sensibilisation aux pratiques artistiques et culturelles, auprès des publics jeunes et adultes. Il s'agit également de souligner que les associations de jeunesse et d'éducation populaire peuvent relever selon la nature des activités, de tutelles administratives différentes.

LE SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS

Les associations par leurs activités et les objectifs qu'elles poursuivent demeurent des partenaires privilégiés du ministère de la jeunesse et des sports

Au plan national, pour la Direction de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire, le partenariat se construit à partir de la notion d'agrément national intitulé « agrément jeunesse et éducation populaire ». Dans ce cadre, plus de 500 associations nationales bénéficient de cette reconnaissance. Les champs d'interventions de ces structures bien que divers se déclinent essentiellement de la manière suivante :

Associations polyvalentes, centres de vacances et formation d'animateurs, scoutisme et mouvements de jeunesse, chantiers, associations d'handicapés, associations culturelles. Ce dernier secteur représente environ 9% des financements directs accordés annuellement. Il couvre particulièrement les interventions en matière de musique, de danse, de folklore, d'activités festives, d'arts du cirque et de la rue, de théâtre et marionnettes, de loisirs scientifiques et techniques et de multimédia, d'audiovisuel et de cinéma, d'arts plastiques appliqués. Enfin, les activités culturelles présentées par les mouvements éducatifs de jeunesse viennent en complément de cette présentation.

L'agrément est la condition préalable d'octroi des subventions. Chaque année, près de 200 associations sollicitent le ministère et présentent des projets. Dans le cadre de la loi DDOSEC du 17/07/2001, l'agrément JEP vient d'être réformé.

Depuis de nombreuses années, le ministère de la Jeunesse et des Sports a permis aux associations de bénéficier de conventions pluriannuelles d'objectifs. Ce principe de conventionnement a été redéfini récemment par une circulaire du Premier ministre, en date du 1^{er} décembre 2000.

La direction de la Jeunesse et de l'Éducation Populaire complète son soutien direct aux associations nationales d'une part par l'attribution de postes FONJEP (participation de l'Etat à la rémunération d'animateurs employés de manière permanente par les associations) et d'autre part par l'inscription de projets associatifs relevant d'expérimentations, d'études ou de formations dans un programme intitulé Fonds national de développement de la vie associative (FNDVA).

Au plan local, les services déconcentrés du MJS agréent, soutiennent et proposent des expertises techniques et pédagogiques aux associations de proximité

Depuis la circulaire du Premier ministre du 22/12/1999, relative aux relations de l'Etat avec les associations dans les départements, les Directions départementales de la jeunesse et des sports (DDJS) jouent un rôle prépondérant dans l'animation des missions d'accueil et d'information des associations (MAIA).

Il convient en effet de noter, qu'à ce jour 97% des délégués départementaux à la vie associative (DDVA) ont été choisis par les préfets, parmi les personnels des DDJS. Leur mission essentielle est d'améliorer la clarification et de simplifier les relations entre l'Etat et les associations.

Depuis l'année 2000, la DJEP a mis en place, auprès des DDJS une mesure de soutien aux « très petites associations (TPA) ». Cette mesure vise à encourager les associations de création récente, n'ayant jamais reçu d'aides publiques et plus particulièrement les associations de jeunes intervenant dans les domaines culturel, de lutte contre les discriminations ou d'insertion des jeunes handicapés. Ce dispositif introduit à titre expérimental par la Loi de finances 2000, a été stabilisé par la loi DDOSEC qui donne la possibilité d'accorder, à certaines conditions des aides aux associations récentes, non agréées.

LES ASSOCIATIONS ET LE DEVELOPPEMENT CULTUREL

Le développement des arts et de la culture dans notre pays doit beaucoup à l'action des associations. Le ministère de la culture et de la communication a reconnu leur travail. Il soutient celles dont les objectifs correspondent à sa politique et dont la qualité du travail est appréciée par les professionnels compétents. Plus d'une fois il s'est inspiré des actions les plus exemplaires du secteur associatif pour définir ses politiques.

Les associations sont bien le vivier de la vie artistique et culturelle. L'histoire même de nos institutions culturelles est indissociable du statut associatif qui préside à la création des premières maisons de la culture, des orchestres, des sociétés d'auteurs... La plupart des artistes les plus novateurs du spectacle vivant n'auraient pu faire leurs premières armes sans le soutien de collectifs bénévoles, au sein de structures associatives. L'essor du secteur des jeunes compagnies de théâtre ou de danse et le renouvellement des formes auxquels elles ont contribué sont à l'esprit de tous. De même, le réseau des maisons de la culture n'aurait pu se mettre en place si l'État et les collectivités, faute d'une autre structure de coopération, n'avaient décidé de fonder leur partenariat sur l'association, qui a permis, grâce au respect de la liberté de chacun, d'instaurer la confiance nécessaire et de partager des objectifs d'action. La libéralisation des ondes radiophoniques (loi du 9 novembre 1981) a également participé au développement culturel : les radios associatives sont aujourd'hui au nombre de 600 et représentent la moitié des opérateurs.

Au niveau national, c'est évidemment à l'action des fédérations d'éducation populaire que l'on pense, mais aussi aux associations à vocation patrimoniale, tant en matière de restauration que de valorisation. Au niveau local, les nombreuses sociétés savantes et artistiques qui ont animé, parfois depuis bien longtemps, la vie culturelle ont accumulé des trésors de connaissances et accompli au fil du temps une œuvre considérable.

En 1997, 12% des français de 15 ans et plus déclaraient adhérer à une association culturelle, soit deux fois plus qu'en 1973, et ils étaient 16% à déclarer faire des actions ou des dons pour ce type d'association. Toujours en 1997, sur 60 000 créations d'associations déclarées en préfecture, 18% étaient des associations artistiques et culturelles, la culture arrivant en deuxième position après le sport.

A N N E X E

GROUPES DE TRAVAIL TECHNIQUE

- suivi interministériel des contrats éducatifs locaux ;

- multimédia (espaces culture multimédia - points cyb) ;

- pratiques amateurs (états des lieux et suivi de l'élaboration des schémas départementaux des pratiques amateurs) ;

- cadre juridique des spectacles amateurs ;

- formations notamment dans le cadre du brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport :
 - médiateur du livre
 - arts du cirque
 - animateur de cinéma
 - animateur technique de l'information et de la communication

- suivi des conventions de coopération DRAC/DRJS (2002 : cinq régions pilotes).